

2020 BULLETIN MUNICIPAL DE L'ÎLE D'OLONNE



LE MOT DU MAIRE



Chers Islaises et Chers Islais,

Voilà, ce mandat municipal touche déjà à sa fin. Il se termine dans un contexte national identique à celui qui prévalait à son tout début : crise identitaire et malaise social. Aux attentats terroristes répétitifs et sanglants qui nous obligent désormais à une vigilance permanente, perdure une crise profonde du peuple dit « d'en bas » symbolisée par le mouvement des gilets jaunes, et accentuée dernièrement par les grèves à répétition à l'occasion du projet de réforme sur les retraites.

Les élus de notre République ont connu une mandature délicate en subissant souvent malgré eux des réformes « d'en haut ». L'émergence de grosses structures intercommunales et le transfert de compétences qui l'a accompagnée, ont conduit les élus locaux à être privés de leurs prérogatives initiales et la population à être éloignée du pouvoir décisionnel.

Le ressenti d'impuissance de ces conseillers municipaux n'aura jamais été si grand que durant cette dernière période électorale, amenant d'ailleurs bon nombre d'édiles ruraux à renoncer à briguer un nouveau mandat. Or les sondages l'attestent : la commune est pourtant l'échelon administratif vers lequel les français se tournent le plus. Sa proximité en fait un interlocuteur privilégié et rassurant, et les temps tumultueux que nous traversons ne font que renforcer son utilité.

L'Ile d'Olonne n'est pas en reste puisque beaucoup de ses conseillers municipaux ne participeront pas aux prochaines élections de mars. Je tiens personnellement à les remercier pour tout le travail qu'ils ont accompli durant ces six ans. La mise en commun de leurs diverses sensibilités au service de la collectivité aura permis la concrétisation de grands projets. Ils ont agi de concert sans considération politique ou partisane avec pour seule ambition d'œuvrer pour le bien de leur territoire.

Cette action quotidienne a également été rendu possible grâce à notre personnel communal qui eut à cœur de servir l'intérêt général des Islais. Je leur suis également reconnaissant.

Si la loi n'autorise pas en période préélectorale à faire le bilan du mandat, elle n'interdit pas pour autant d'évoquer dans ce bulletin les réalisations majeures de l'année passée ou celles en cours.

Ainsi 2019 aura vu l'inauguration de l'Illet MANDRET, espace désormais dédié aux associations musicales et traditionnelles, mis en valeur conformément aux règles de rénovation illustrées dans le guide des coloris. Ce document édité par la municipalité et qui précise tant les styles architecturaux de notre foncier bâti que la couleur à suivre pour nos façades et murs, a été distribué dans chacune de nos boîtes aux lettres.

La réfection de la rue du Pré Neuf et la création d'une aire de jeux pour enfants ont conclu le programme de travaux engagé dans le cadre de la rénovation de la salle polyvalente. L'année passée aura également donné lieu à un exercice démocratique sans précédent à l'Ile d'Olonne avec l'organisation de la première consultation locale. Ce vote de la population sur l'avenir du Moulin GUEFFARD a décidé que ce monument emblématique devait être restauré.

Le choix de l'architecte pour les travaux de sauvegarde de notre église et de son clocher, ainsi que la procédure de consultation des entreprises actuellement en cours nous conduisent à envisager un démarrage du chantier d'ici la fin de l'année. Enfin, les premiers coups de pioche pour la réouverture de la rue Richelieu, qui permettra à nouveau la liaison piétonne entre la place de la mairie et la place de l'église, seront donnés avant le début de ce printemps.

Ce bulletin donne aussi l'occasion à toutes nos associations très actives sur notre commune de se présenter et de vous révéler la multitude d'événements qui vous a été proposée par elles tout au long de l'année. Leurs actions nombreuses contribuent indéniablement à la vitalité de notre village. Je félicite leur président et tous leurs membres pour le dévouement dont ils font preuve toute l'année.

J'ai grand plaisir à diriger notre commune de l'Ile d'Olonne depuis 2014 en ayant à cœur d'agir, avec mes faiblesses et mes défauts, au mieux des intérêts des administrés. Les défis de demain sont encore nombreux, et la prochaine équipe municipale devra s'évertuer à faire rayonner l'Ile d'Olonne au sein de l'agglomération des Sables d'Olonne, en conservant ses caractéristiques qui en font sa spécificité et sa valeur unique.

Je forme le vœu que l'année 2020 soit pour vous, votre famille, vos proches, et toutes les autres personnes que vous aimez, une année riche de progrès, de joies partagées, et de bonheur dans notre beau village.

Et de citer Feu Jules TARD notre auteur Islais lorsqu'il parlait de celui-ci : « un clocher pointu, comme effilé au taille-crayon, avec un air de pagode asiatique mais sans le nez retroussé comme les avocettes du marais de l'Ile d'Olonne. Un clocher comme nulle part ailleurs, pour toujours sourire et ne rien dire, à rendre jaloux les tendres amoureux de PEYNET; voilà un paysage qui fait envie à bien d'autres paysages de France. »

Bonne et heureuse année à vous tous.

M. Fabrice CHABOT

SOMMAIRE

- 04 Bilan financier
- 06 Informations communales générales
- 08 Élections municipales 2020
- 09 Vote de la population concernant le moulin
- 10 Urbanisme
- 12 Principaux travaux
- 14 Animations municipales
- 16 Service enfance jeunesse et restaurant scolaire
- 19 Bibliothèque municipale
- 20 Le Centre Communal d'Actions Sociales
- 23 De nouveaux commerces dans la commune
- 24 Départ en retraite de Daniel Pitra
- 24 La paroisse
- 25 Fête des vendanges
- 26 L'Îlot Mandret
- 26 La journée du patrimoine 2019
- 27 Le projet de transcription de l'Abbé Paillaud
- 27 Médaille de Michel Mandret
- 28 État civil
- 29 Actualités des associations
- 47 Calendrier des associations

Horaires d'ouverture de la Mairie au public :

Lundi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h30
Mardi : 9h00 - 12h30 / **fermée l'après-midi**
Mercredi : 9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h00
Jeudi : **fermée le matin** / 13h30 - 17h00
Vendredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 18h00

Pour toute demande de renseignements concernant l'urbanisme, merci de vous adresser au secrétariat l'après-midi.



Mairie de l'Île d'Olonne

2 bis, rue Georges Clémenceau - 85340 l'Île d'Olonne
Tél : 02 51 33 11 72 - E-mail : accueil@mairie-liledolonne.fr

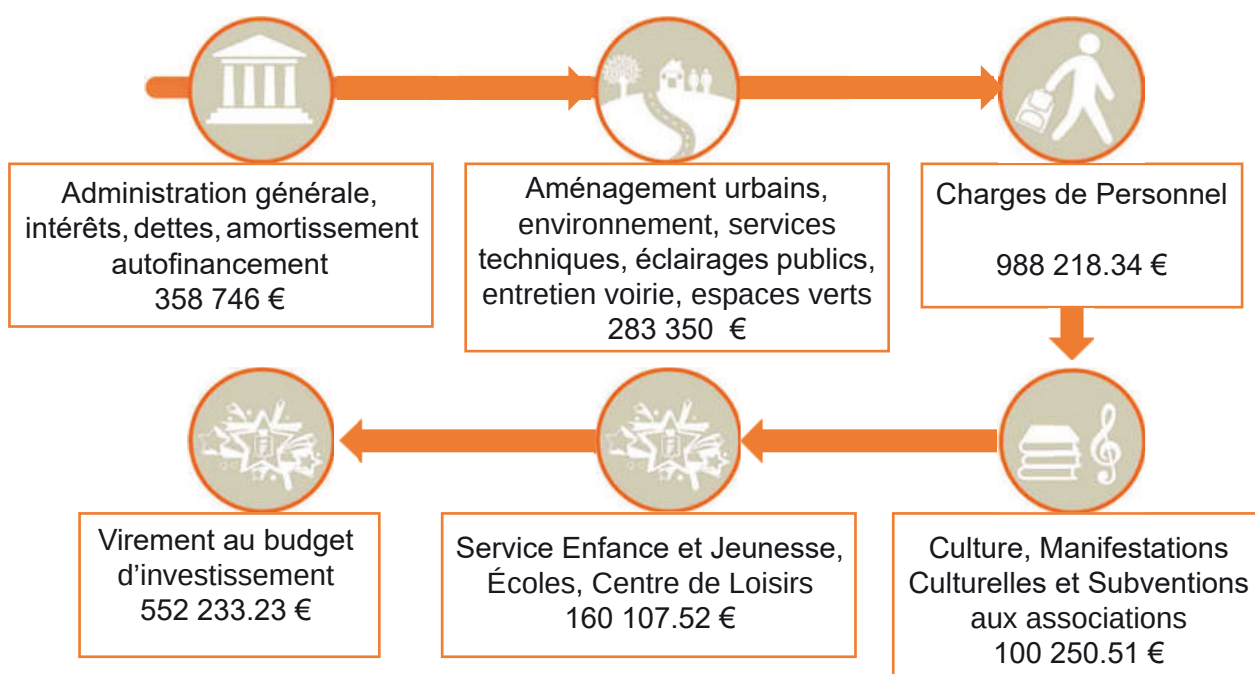
Communication :

Site internet : www.mairieliledolonne.fr
Facebook : [communedeliledolonne](https://www.facebook.com/communedeliledolonne)

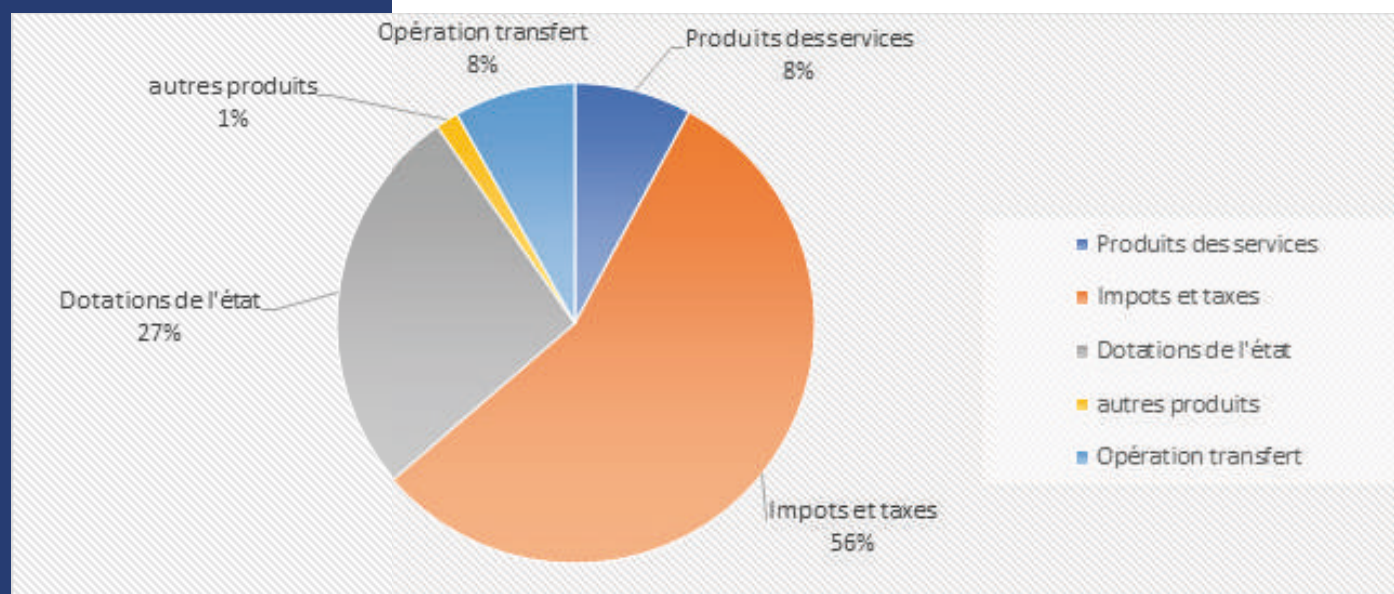
BILAN FINANCIER

Voté par le Conseil Municipal du 11 mars 2019, le budget communal présenté se divise en deux éléments distincts : le compte administratif 2018, qui conclut une année budgétaire et valide les dépenses et recettes de l'année passée, et le budget primitif 2019 qui anticipe le fonctionnement et les investissements de l'année à venir, cette année son montant s'élève à 2 442 905.60 € pour l'un et 2 813 786.43 € pour l'autre. Il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année et doit être impérativement voté à l'équilibre, puisqu'une commune ne peut présenter de budget déficitaire.

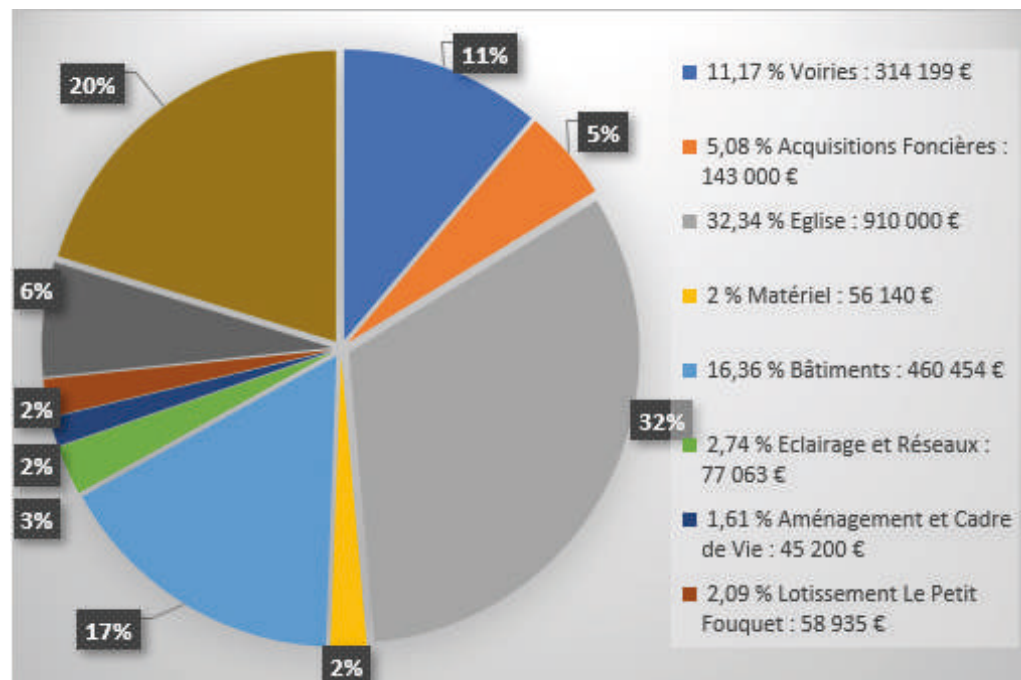
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR SECTEUR : 2 442 905.60 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR SECTEUR



INVESTISSEMENT - DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT : 2 813 786.43 €



VOIRIES :

- Impasse des Paludiers
- Chemin de la Roulière
- Rue du Pré Neuf
- « Tranche 2 »

ACQUISITIONS FONCIÈRES :

- Crédit Mutuel
- Rue Richelieu
- Biens sans maître

PATRIMOINE :

- Église Travaux « Tranche 1 »
- Moulin Gueffard

AMÉNAGEMENTS CADRE

DE VIE :

- Parc pour enfants
- Place de la Mairie

BESOINS MATÉRIELS :

- École Les Salines
- Centre de Loisirs
- Restaurant scolaire
- Îlot Mandret
- Salle La Redoute
- Stade de foot
- Salle du Pré Neuf
- Service Technique
- Mairie

BESOINS BÂTIMENTS :

- Salle du Pré Neuf
- École Les Salines
- Salle La Redoute
- La Salorge
- Îlot Mandret
- Maison de la Jarrie
- Mairie

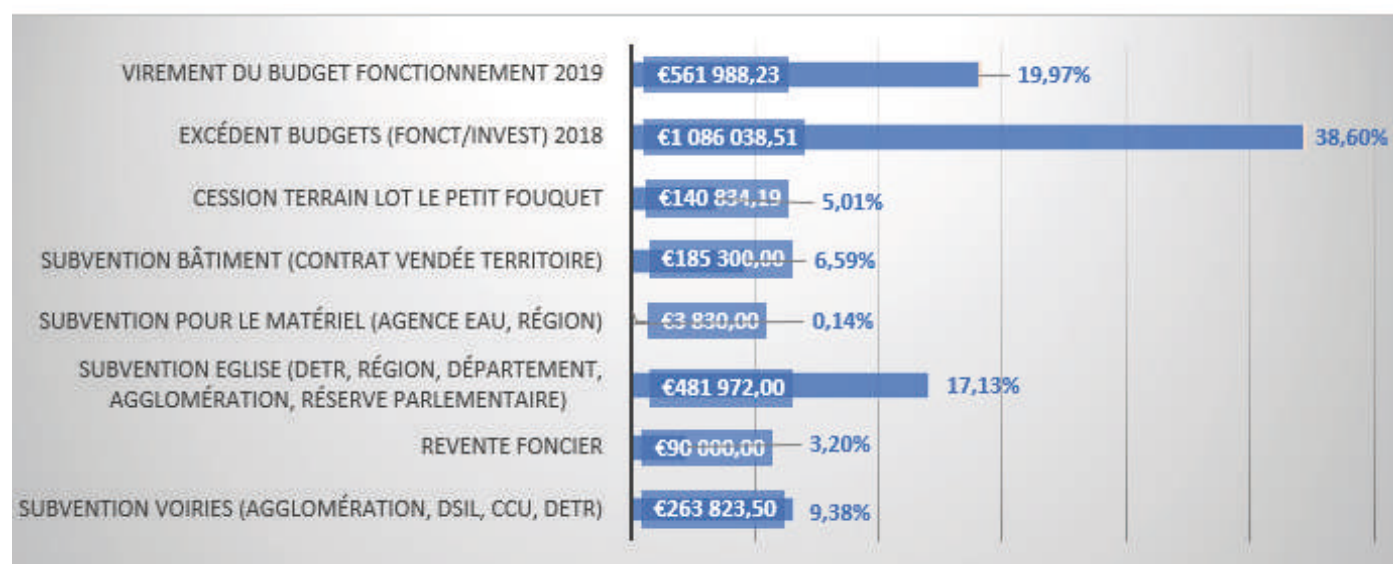
ÉCLAIRAGE-RÉSEAUX :

- Candélabre du bourg
- Extension du réseau et poteaux incendie Impasse des Mimosas
- Décoration Noël
- Éclairage et réseaux Rue du Pré Neuf

LOTISSEMENT :

- Le Petit Fouquet

INVESTISSEMENT – RECETTES D'ÉQUIPEMENT PAR SECTEUR



INFORMATIONS COMMUNALES GÉNÉRALES

RECENSEMENT

Le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe ! D'ailleurs, notez que dans notre commune de l'Île d'Olonne le recensement se fera **du 16 janvier au 15 février 2020**.

Le recensement c'est simple :

Un agent recenseur vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



De gauche à droite : Isabelle Boutolleau, Sophie Deligné, Joëlle Naudin, Patricia Vallée, Patrice Favreau. Manque sur la photo Alexandra Payel

POUR ACCÉDER AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE :

Rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, sans espace entre elles. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

SI VOUS RÉPONDEZ SUR LES DOCUMENTS PAPIER :

Remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les renvoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement c'est sûr, vos informations personnelles sont protégées :

Le recensement se déroule selon les procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenus au secret professionnel.

Pour en savoir plus vous pouvez vous adresser à votre mairie ou vous rendre sur : www.le-recensement-et-moi.fr

Source : INSEE

CAMPAGNES PROMOTIONNELLES D'ANALYSES DES EAUX DE PUIITS

Le Département de la Vendée met à disposition des collectivités, des autorités sanitaires, des professionnels et des particuliers, un laboratoire d'analyse indépendant, polyvalent et performant, à proximité des Vendéens, le Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation. Reconnu et fort de son expérience, il est le seul laboratoire du département agréé par le Ministère en charge de la santé pour le contrôle sanitaire des eaux.

L'utilisation de l'eau de puits et destinée à la consommation humaine est encadrée par un règlement sanitaire qui nécessite, en application du code de la santé publique, une déclaration en mairie accompagnée d'une analyse de la qualité de l'eau (de type P1).

Dans ce contexte, le Laboratoire de l'Environnement et l'Alimentation a mis en place des conditions tarifaires avantageuses afin de mettre son expertise technique au service de la santé des Vendéens.

Selon la date à laquelle les prélèvements seront déposés au laboratoire, voici l'offre tarifaire 2019 :

Analyse de type A_AP1 (frais de dossier inclus)	Tarif HT (€)	Tarif TTC (€)
Période blanche (mars puis novembre)	53.75 €	64.50 €
Période rouge (hors période blanche)	72.87 €	87.44 €

Les flacons de prélèvement sont fournis par le laboratoire, et afin de faciliter l'accès aux analyses sur l'ensemble du département, ils seront également disponibles dans les collectivités citées ci-dessous.

Toute l'équipe du Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée reste à votre disposition pour vous apporter conseil et assistance.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.laboratoire.vendee.fr.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Les 15 et 22 mars 2020 auront lieu les prochaines élections municipales. Pensez à vous inscrire sur les listes électorales, vous avez jusqu'au vendredi 7 février inclus pour le faire, puisque suite à la réforme de gestion des listes électorales, la date du 31 décembre n'est plus impérative lors d'une année d'élection.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (s'ils ont bien accompli les formalités de recensement à l'âge de 16 ans), ainsi que pour toute personne ayant obtenu la nationalité française après 2018.

Les élections municipales désignent le conseil municipal et le Maire pour une durée de 6 ans. A l'Île d'Olonne les candidats doivent présenter une liste de 23 personnes en respectant la parité (autant d'hommes que de femmes). Élus au suffrage universel direct, le nombre de sièges qui leur est attribué au sein du conseil municipal est proportionnel au nombre de suffrage obtenu.

> Pratique : toutes les infos sur www.service-public.fr

OÙ ET COMMENT S'INSCRIRE ?

Vous pouvez vous inscrire auprès de la Mairie, par courrier mais aussi en ligne sur service-public.fr, où vous pouvez vérifier votre situation électorale. Dans tous les cas, vous devez remplir le formulaire cerfa n°12669*02, disponible en mairie et en ligne.

CAS PARTICULIERS

Certaines personnes peuvent s'inscrire sur les listes en dehors des périodes de révision et voter dans l'année, notamment : les jeunes qui deviennent majeurs au plus tard la veille du scrutin ou la veille du second tour, les personnes qui ont déménagé pour le travail ou suite à un départ à la retraite (agents publics).

FORMALITÉS

Les pièces à fournir sont : une pièce d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans (carte nationale d'identité ou passeport) et un justificatif de domicile dans la commune de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture d'électricité...).

LES RESSORTISSANTS EUROPÉENS PEUVENT VOTER

Un citoyen de l'Union européenne qui réside en France peut participer aux élections municipales dans les mêmes conditions qu'un électeur français. Pour exercer ce droit de vote, il doit être inscrit sur les listes électorales et remplir les conditions d'âge et de capacité juridique.

LA CARTE D'ÉLECTEUR

Elle est envoyée par courrier au domicile au plus tard 3 jours avant le scrutin. Si une carte n'a pas été distribuée avant le scrutin, elle est conservée au bureau de vote où vous pourrez la récupérer en présentant une pièce d'identité.

Une carte perdue ne vous empêche pas d'aller voter, sur présentation d'une pièce d'identité. Vous pouvez également, avant les élections, demander une attestation d'inscription sur les listes électorales au service Etat-civil.

VOTE DE LA POPULATION CONCERNANT LE MOULIN GUEFFARD

Le Moulin Gueffard, ce monument à l'entrée du bourg fait partie de l'identité de la commune depuis de très nombreuses années. Symbole de son histoire économique il présente aujourd'hui un fût partiellement détruit et une faille importante.

Protégé depuis un peu plus d'un an par une couverture temporaire, son devenir était en question depuis de nombreuses années. Si plusieurs projets ont été évoqués au fil des années aucun n'avait véritablement été mis en œuvre.



Afin de recueillir l'avis des Islais sur ce point, un conseil municipal extraordinaire s'est réuni le 04 mars 2019 et a décidé de l'organisation d'une consultation locale qui s'est déroulée le 15 juin 2019.

La consultation a donné les résultats suivants :

- Nombre de votants : 431
- Suffrages exprimés : 404

1/ SOUHAITEZ-VOUS QUE LA MUNICIPALITÉ ENGAGE DES TRAVAUX SUR LE MOULIN GUEFFARD ?

OUI : 210

NON : 194

2/SOUHAITEZ-VOUS QUE LA MUNICIPALITÉ ENGAGE DES TRAVAUX PERMETTANT UNIQUEMENT DE MAINTENIR LE MOULIN GUEFFARD EN ÉTAT DE RUINE (CRISTALLISATION DONT LE MONTANT EST ESTIMÉ À 94 000 € HT) ?

OUI : 63

NON : 45

3/ SOUHAITEZ-VOUS QUE LA MUNICIPALITÉ ENGAGE DES TRAVAUX ABOUTISSANT AU PROJET SOUTENU PAR L'ASSOCIATION SMPI (DONT LE MONTANT EST ESTIMÉ À 138 000 € HT EN PHASE 1 ET 145 000 € HT EN PHASE 2) ?

OUI : 100

NON : 45

C'est ainsi que le conseil municipal a validé le programme de travaux dans le sens du projet de belvédère présenté au moment de la consultation locale.

LES PERMIS ET LES DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX

D'une manière générale, toute construction qui crée une surface de plancher ou emprise au sol supplémentaire, même lorsqu'elle ne comporte pas de fondation, nécessite une autorisation d'urbanisme :

- moins de 5 m² : pas de formalité mais respect du Plan Local d'Urbanisme
- de 5 à 20 m² : déclaration préalable,
- plus de 20 m² : permis de construire.
- les mêmes règles s'appliquent en cas de surface de plancher construite à l'intérieur d'une construction (exemple : mezzanine, transformation du garage en pièce habitable...).

Le recours à un architecte est obligatoire lorsque la surface de plancher de la future construction dépasse 150m² ou lorsque le permis est déposé par une personne morale (exemple : SCI, SARL...).

Conformément au PLU, les teintes seront traditionnelles c'est-à-dire claires dominantes blanches, cf l'article du guide des coloris ci-dessous :

AVANT TOUT PROJET, il est prudent de se renseigner en mairie !



La municipalité, soucieuse du cadre de vie, a élaboré une chartre afin de sensibiliser la population.

Le Guide de coloration des façades a été distribué dans vos boîtes aux lettres au printemps dernier.

Vous pouvez en obtenir un exemplaire en mairie ou le télécharger sur le site internet de la mairie : www.mairie-liledolonne.fr

Permis de démolir : Avant toute démolition de bâti sur votre parcelle même très ancienne ou vétuste, une demande de permis ou déclaration préalable de démolition est à déposer en mairie.

La déclaration préalable : Le délai d'instruction est de 1 mois. La déclaration préalable concerne :

- les modifications de l'aspect extérieur d'une construction (exemple : création d'une ouverture dans un mur ou sur la toiture, ravalement de façade, travaux de couverture sur une toiture),
- les constructions créant une surface de plancher supplémentaire de 5 à 20 m²,
- les murs de clôture,
- le changement de destination d'une pièce dans une construction existante (exemple : garage aménagé en chambre),
- les vérandas ou abris de jardin de moins de 20 m²,
- construction de piscines (même hors sol) dont le bassin a une superficie comprise entre 10 et 100 m² et qui ne sont pas couvertes (ou avec une couverture fixe ou mobile ne dépassant pas 1,80 m de hauteur),
- la pose de panneaux solaires ou photovoltaïques.

Depuis le 1er janvier 2012, sous certaines conditions, il est possible de construire une extension d'un bâtiment jusqu'à 40m² en déposant une déclaration préalable plutôt qu'un permis de construire.

PLANTES INVASIVES

Il est constaté une prolifération importante de plantes classées « invasives » sur le territoire communal. Il s'agit du « baccharis » et de « l'herbe de la pampa ». Ces plantes, par leur capacité à se développer très rapidement entraînent des désordres écologiques importants en termes de biodiversité et génèrent une disparition des espèces locales dans nos paysages. Nous vous rappelons que la lutte, afin d'éradiquer ces invasives est l'affaire de tous !!!



Baccharis Hamelifolia

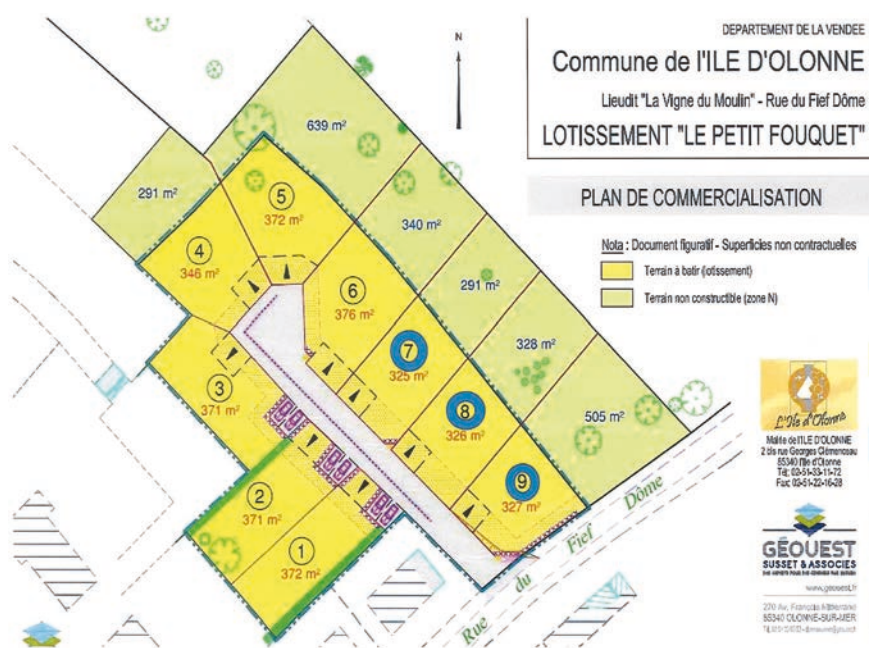


Herbe de la Pampa

LOTISSEMENT LE PETIT FOUQUET

En février dernier, la commission a attribué les trois lots communaux, cependant certains dossiers n'ont pu aboutir, elle a donc réattribué un lot en fin d'année. Les dossiers sont en cours et pour certains, les travaux ont déjà débuté.

La Commune est satisfaite d'accueillir de nouveaux habitants et d'avoir permis à coûts maîtrisés, l'acquisition des lots pour des jeunes personnes.



le Bourg :

ÉCLAIRAGE

Dernière tranche rénovation
éclairage du bourg

26 000€

Rue Richelieu :

VOIRIE

Étude et consultation pour
aménagement de la rue
(travaux 1er trimestre 2020) 25 000€

Impasse des Paludiers :

VOIRIE

Travaux rénovation voirie
(réseaux EP et assainissements)
traités par l'agglomération 11 200€



Rue du Pré Neuf :

VOIRIE

-Restructuration voirie
+Réseau EP

207 299€

-Rénovation éclairage

20 726€



Pont de la Salaire :

VOIRIE/AGGLO

Rénovation du Pont de la
Salaire

480 000€

+ Réfection d'une partie de
la rue des Mouettes



**Réhabilitation des
trottoirs :**

VOIRIE

- Rue des Dorides
- Rue des Salicaïres

3 200€

ANIMATIONS MUNICIPALES

Cette année encore la commune de l'Île d'Olonne a connu un vif succès sur l'ensemble de ses manifestations. Bien entendu les associations locales proposent de belles manifestations comme la Fête des Vieux Métiers, les vides greniers, les expositions de photos, de motos et bien d'autres encore. Mais la municipalité souhaite également proposer des actions afin de

dynamiser son centre bourg et son attractivité commerciale. C'est avec une programmation éclectique que les mercredis de l'été ont offert des animations pour le plaisir de tous. Chaque date a ravi son public. Plusieurs milliers de personnes sont venues à l'Île d'Olonne pour y passer un moment insolite.

MERCREDI 21 JUIN

Fête de la musique



MERCREDI 26 JUIN

Les feux de la Saint Jean



MERCREDI 3 JUILLET

Concert chant à l'église

-
Marie Catherine Laurès



MERCREDI 10 JUILLET

Cirque équestre

-
Little Billy, l'histoire du
fondateur du cirque

-
Balade avec Ânes Passion



MERCREDI 17 JUILLET

Balade nature et gourmande
avec Ânes Passions et l'ADEV

-
Dégustation de produits locaux



MERCREDI 24 JUILLET

Marché Nocturne

-
Concert La Belle Époque

-
Atelier peinture : la Palette
Islaise



MERCREDI 31 JUILLET

Concert théâtralisé

-
Les Zazoux



MERCREDI 7 AOÛT

Marché Nocturne

-
Concert Force 5

-
Lapagaïe + l'ADEV



MERCREDI 14 AOÛT

Concert

-
Kalffa



MERCREDI 21 AOÛT

Cabaret

-
La Belle Entrée



SAMEDI 28 SEPTEMBRE

Fête des vendanges



SERVICE ENFANCE JEUNESSE ET RESTAURANT SCOLAIRE

Tout au long de l'année, la municipalité propose différents services aux familles, la garderie périscolaire, la restauration, l'accueil de loisirs, et l'accueil jeunes pour les enfants de 3 à 18 ans.

Depuis plusieurs années, la commune de L'Île d'Olonne s'est fortement engagée en faveur de l'éducation considérée comme un champ d'action essentiel au développement des enfants et des jeunes. Avec la mise en œuvre du Contrat Enfance Jeunesse (C.E.J), du Projet Éducatif Local, mieux connu sous le nom Projet Éducatif Islais (P.E.I), avec le développement de l'offre éducative sur les différents temps de l'enfant.



LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Horaires d'ouvertures :

Le matin de **07h30** à **08h45** (en moyenne 35 enfants)

Le soir de **16h30** à **18h45** (en moyenne 50 enfants)

Garderie surveillée par Solange, Noémie, Valérie, Angélique et Joris

LE RESTAURANT SCOLAIRE ET LA SURVEILLANCE DE LA COUR

Les enfants mangent en 2 services (environ 40 mn par service) ce qui permet à l'enfant de prendre son temps et d'être dans un environnement relativement calme.

La commune de l'Île-d'Olonne organise pour les écoles maternelles et élémentaires publiques et privées un service de restauration.

Avec les accueils du matin et du soir, et l'accueil de loisirs, la restauration est l'un des services offerts aux familles au titre des activités périscolaires extrascolaires.

Ce service a une vocation sociale mais aussi éducative. Le temps du repas doit être pour l'enfant :

- un temps pour se nourrir,
- un temps pour se détendre,
- un moment de convivialité.

Pendant l'interclasse et le déjeuner, les enfants sont confiés à une équipe de surveillants-animateurs constituée par des agents qualifiés relevant du service scolaire de la commune.

Les directions des écoles maternelles et élémentaires publiques et privées sont associées au fonctionnement du service.

En moyenne 200 repas/jour soit environ **30000 repas par an** ont été concoctés par Olivier le chef du restaurant secondé par son équipe Dominique, Nathalie et Virginie.



OBJECTIF 2019

L'obligation de proposer un menu végétarien par semaine, l'expérimentation fera l'objet d'une évaluation.

L'ACCUEIL DE LOISIRS

Le centre de loisirs est ouvert tous les mercredis en période scolaire et tous les jours pendant les vacances, fermé à Noël et 15 jours en août.

Horaires d'ouvertures : de **07h30 à 18h45**

En moyenne ce sont : 25 enfants les mercredis, 40 enfants par jour les petites vacances, 50 à 70 enfants par semaine l'été

Une programmation riche et variée est proposée à chaque vacances. Cet été les thèmes choisis furent les 5 sens pour les plus petits et les plus grands.

Beaucoup de sorties sont également proposées (Atlantic Toboggan, Indian Forest, parc à thème etc...).

3 camps ont été organisés.

L'ANIMATION DES 11 - 13 ANS ET 13 - 18 ANS

Le foyer est ouvert à chaque vacances scolaires. Les jeunes sont accueillis par David qui propose diverses activités et sorties.

Horaires d'ouverture : de **13h30 à 18h30**

Fermé aux vacances de Noël

La fréquentation est en moyenne de 20 ados/jour, et 80 ados en moyenne sont inscrits au le foyer.

Cet été un stage moto a été mis en place mais aussi plusieurs sorties innovantes comme Splash Game à l'Aiguillon sur mer ou une sortie à la journée sur Nantes avec du karting et du jump xl

Projet 2019-2020 : Voyage au ski pour 15 ados de l'Île d'Olonne du 24 au 28 février 2020 à la station du Lioran.



Journée fête foraine cet été

INITIA'SPORT

Tous les matins des vacances scolaires le service animation municipal propose gratuitement des activités ludiques et sportives. 20 à 25 enfants viennent chaque matin de **10h00 à 12h00**

Les enfants sont encadrés par Joris Robin diplômé d'un BPJEPS activités pour tous.

TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS DE L'ÎLE D'OLONNE 2019 - 2020

TARIFS	QF 0-500	QF 501-700	QF 701-900	QF 901-1100	QF 1101-1200	QF +1200	QF inconnus et non alloc
ALSH Journée avec repas	6,56 €	8,64 €	10,72 €	12,80 €	15,00 €	17,20 €	17,20 €
Péricentre à l'heure 07h/09h 17h/18h45	0,82 €	1,08 €	1,34 €	1,60 €	1,76 €	1,92 €	2,08 €
Périscolaire à l'heure puis 1/2h Sup	1,60 €	1,80 €	1,90 €	2,00 €	2,25 €	2,50 €	3,10 €

DÉCLINAISON POUR LES TARIFS - ACCUEIL DE LOISIRS

TARIFS ALSH	QF 0-500	QF 501-700	QF 701-900	QF 901-1100	QF 1101-1200	QF +1200	QF inconnus et non alloc
ALSH Journée avec repas	6,56 €	8,64 €	10,72 €	12,80 €	15,00 €	17,20 €	17,20 €
ALSH 1/2 journée avec repas	3,28 €	4,32 €	5,36 €	5,40 €	7,50 €	8,60 €	8,60 €
ÉTÉ Forfait sem avec repas	32,80 €	43,20 €	53,60 €	64,00 €	75,00 €	86,00 €	86,00 €

Prix du repas : 3,26 €

La journée ou la demi-journée sur le centre de loisirs le mercredi est un forfait avec repas.

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Encore une année écoulée ! Les bénévoles ont plein de choses à vous raconter sur cette année 2019 !

Tout d'abord, voici quelques chiffres :

- 161 adhérents
- 3 collectivités (Ecole Les Salines - Ecole Sainte Anne – Micro crèche Les Papôts d'Ile)
- Plus de 4500 ouvrages empruntés dans l'année.

Notre bibliothèque municipale gérée par des bénévoles, reste un lieu de rencontres et de convivialité pour tous, les petits comme les plus grands.

Chaque année, la municipalité consacre un budget par habitant permettant l'achat de nouveaux livres, l'organisation d'animations et l'amélioration des équipements. L'acquisition et le renouvellement des collections sont assurés par les bénévoles tout au

long de l'année, en tenant compte des demandes et choix des lecteurs, avec une attention particulière à acheter les nouveautés les plus attendues.

Cette année encore, les bénévoles, pourtant en nombre restreint, ont relevé le challenge d'ouvrir toutes les permanences au public (le mardi et le samedi) et assurer l'accueil réservé aux écoles, tout en répondant à toutes les missions qui incombent à la gestion d'une bibliothèque.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2019 :

En janvier, nous avons débuté l'année par l'**accueil des bébés** nés en 2018 sur notre commune. Après une petite visite de l'espace réservé aux livres pour les plus petits, chaque bébé s'est vu remettre un livre de T'CHOUPI.

En avril, l'année s'est poursuivie par la très attendue «**Fête du Livre**» avec, comme à son habitude, un programme riche en événements sur les cinq communes des Sables Agglomération. A l'Île d'Olonne les ateliers pour adultes "Mots à la bouche", "Lectures insolites", celui pour les petits "Brico-comptine" et enfin celui à destination des familles "La bourse aux livres et brico-livre" ont fait carton plein, sans oublier les animations scolaires dans les deux écoles.

En juin, les élèves de CM2 ont quitté l'école primaire pour partir au collège. Ils ont reçu en présence des élus de la commune et des mains des bénévoles qui les ont accueillis tout au long de leur scolarité au primaire, le dictionnaire des collèves. Ils ont également reçu cette année le Livre Public "Poupées de tranchées" de notre jeune auteure Coline Dévé avec laquelle ils avaient partagé un temps d'échange autour de son premier roman.



Pour information, quelques exemplaires de ce roman "GRATUIT" sponsorisé par la commune de l'Île d'Olonne à l'occasion des commémorations du Centenaire de la 1ère Guerre mondiale sont encore disponibles. Vous pouvez vous le procurer soit sur les permanences de la bibliothèque soit à l'accueil de la Mairie.



En novembre, les enfants de CE1/CE2 se sont vu proposer un premier atelier BRICO-CONTES sur le thème des oiseaux et de l'hiver. Entre contes et petites histoires, ils ont participé à un quizz et enfin moment très attendu, ils ont fabriqué chacun une mangeoire à oiseaux en bois, qu'ils pourront accrocher dans leur jardin. Merci à M. FERRE Didier d'avoir réalisé les 15 kits prêts à monter.

En décembre, pour terminer l'année tout en douceur, l'équipe de la Bibliothèque en collaboration avec le personnel culturel de l'Agglomération, ont proposé une animation "Petites Histoires pour Petites Oreilles" pour les petits Islais de 3 à 6 ans. Et comme toute belle initiative celle-ci s'est clôturée par des sucreries en chocolat pour ravir les papilles des petits comme des plus grands.

D'ores et déjà, nous vous souhaitons une belle année 2020 pleine de surprises !

PETIT CLIN D'ŒIL !

La Municipalité remercie chaleureusement les bénévoles de la bibliothèque pour tout le temps consacré au maintien de ce service culturel de proximité.

Par ailleurs nous souhaitons la bienvenue aux 4 nouvelles bénévoles qui viennent de rejoindre l'équipe déjà en place depuis plusieurs années.

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires des permanences : Mardi 16h30/18h et Samedi 10h15/12h15

Tarif adulte : **5€** pour l'année (accès réseau gratuit)

Tarif enfant : Gratuit pour les moins de 18 ans.

Téléphone : 02.51.04.06.35 - Mail : bibliotheque@mairie-liledolonne.fr

LE CCAS : CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES

Le CCAS exerce différentes activités de prévention et d'aides en liaison avec les institutions publiques et privées, en faveur des personnes fragilisées ou en situation de précarité.

En 2019, pour répondre au mieux à ses missions et aux besoins de la population Islaise, le CCAS a soutenu, crée et développé de nouvelles actions.

Rétrospectives des actions menées cette année !

ACTIONS DE PRÉVENTION :

- Formation pour adultes aux " GESTES QUI SAUVENT " avec l'intervention de la Protection Civile antenne du pays des Olonnes
- Collecte pour le "DON DU SANG" avec une totalité de 120 poches de sang prélevées par EFS dont 12 nouveaux donateurs

À vos agendas : prochaine date annoncée le 6 JUIN 2020

- 1ère action de prévention en faveur du dépistage du cancer du sein "OCTOBRE ROSE"

ACTIONS EN FAVEUR DES FAMILLES, DES ADOS ET DE LA PETITE ENFANCE :

- Coordination de l'offre et de la demande des logements sociaux avec les bailleurs présents sur notre commune
- Prêt gratuit du mini bus pour les sorties des jeunes Islais qui vont au Foyer des Jeunes
- Gestion du prêt gratuit pour les déplacements des associations dans le cadre d'un projet en lien avec leur activités associatives
- Mise à disposition de la carte "ATOUT "en lien avec l'agglomération des Sables d'Olonne...

La carte "ATOUT" est une carte gratuite nominative et individuelle, valable 1 an, donnant accès à des offres à tarif réduit, proposée par des partenaires culturels, sportifs et de loisirs (liste des partenaires sur le site internet : isoagglo.fr)

Pour obtenir cette carte "ATOUT", il suffit si vous résidez à l'Île d'Olonne de vous adresser à l'accueil de la Mairie qui vous informera sur les conditions d'attribution.



CRÉATION DU PARC DE JEUX POUR ENFANTS ET DE SON AIRE PIQUE-NIQUE AU PRÉ NEUF :

Les jeux extérieurs permettent aux enfants de se dépenser physiquement et d'évacuer leur trop-plein d'énergie. Jouer dehors favorise le développement des tout-petits qui y font de belles découvertes et de nombreuses expériences.



Très attendu par les professionnels de la petite enfance, les parents et les grands parents et fort de tous les avantages sur le bien être des petits, le CCAS a décidé de soutenir financièrement et techniquement la Mairie dans son projet de créer un parc de jeux adapté et sécurisé.

C'est après plusieurs réunions de travail associant des membres de CCAS, des sociétés expertes en jeux extérieurs et après avis de certaines assistantes

maternelles, que l'ensemble du conseil municipal a validé le projet. Les matériaux et les couleurs ont été choisis dans le respect de ce bel écrin de verdure ombragé que nous offre les abords de l'espace du Pré Neuf.

Inauguré le 13 juillet 2019, le parc est ouvert tous les jours jusqu'à 22h00, pour les enfants de 6 mois à 8 ans sous la responsabilité des parents ou accompagnants majeurs.

LE SERVICE MINI BUS COMMUNAL

Ce service à la personne est géré par le CCAS, grâce à 6 chauffeurs bénévoles qui viennent chercher à domicile les Islaises/Islais inscrits en Mairie et les raccompagnent chez elles contre une participation de **2€ aller/retour**.

Ce transport facilite l'autonomie de nos aînés et participe au maintien d'une vie sociale plus riche.

Cette année, en plus des services habituels de transports, les utilisatrices et utilisateurs habituels ont choisi de participer à deux sorties exceptionnelles l'une au printemps au GRAND PARC DU PUY DU FOU et l'autre à l'automne "Un repas au fil de l'eau sur L'Erdre" (sortie à la charge des participants).

Pour profiter de ce service communal, il vous suffit de vous renseigner et de vous inscrire en Mairie en appelant le 02 - 51 - 33 - 11 - 72.

Le Maire Fabrice CHABOT et les membres du CCAS remercient les chauffeurs bénévoles M.ARNOU Fulgent, M.SEJOURNE Michel, M.CHABOT Joseph, M.GIRAUDEAU Bertrand, M.MATHÉ Jean-Maurice et M.VIOLLEAU Jean-Paul.



LE TRADITIONNEL « GOÛTER DES AÎNÉS »

Beau succès du traditionnel «goûter des aînés» placé sous le thème de la Magie et de la bonne humeur offert par la municipalité et le CCAS aux Islaises et Islais à partir de 67 ans.

Cette année pour clôturer le mandat 2014/2020 les membres du CCAS et les habitués bénévoles aux ateliers bricolages, se sont rassemblés comme à leur habitude, pour organiser et créer toute la décoration sur le thème de la magie.

Une rétrospective en photos et en musique nous a permis de nous remémorer les bons moments de ces 6 dernières années.

L'ensemble du bureau du CCAS remercie tous ceux et toutes celles qui œuvrent chaque année depuis 6 ans pour que ce goûter des aînés soit une réussite.



Cette année, le CCAS s'est mobilisé pour une 1ère action de prévention OCTOBRE ROSE.

Reconnaisable par son mythique ruban rose, la campagne de prévention OCTOBRE ROSE fut l'occasion de sensibiliser les femmes et leur entourage au dépistage du cancer du sein et ainsi récolter des dons pour soutenir la recherche médicale.

FOCUS SUR OCTOBRE ROSE



En France, chaque année, 54 000 nouveaux cas de cancer du sein sont diagnostiqués et malheureusement 12 000 femmes décèdent encore faute de traitements adaptés et surtout faute d'un dépistage précoce, d'où l'importance de cette campagne de prévention d'envergure nationale et internationale.

Depuis 2014, chaque année le 1er Octobre la plus grande dame de France symbole de notre pays, la TOUR EIFFEL s'illumine en ROSE.

En 2019, l'Île d'Olonne a relevé le pari un peu fou de confectionner un soutien-gorge rose de 3 mètres de haut et 5 mètres de large et de le suspendre symboliquement durant un mois aux mâts des drapeaux de la mairie.

Pari réussi grâce au travail bénévole de Mme Dominique LOIRET qui en 4 jours a cousu ce magnifique soutien-gorge, Mme SOUDAIN Marie Thérèse qui a fabriqué les 150 broches offertes aux participants contre un don, sans oublier M. MOULIC John et M. MARTINEAU Pierre patrons de la société SOVEM pour leur don au CCAS qui a permis de financer la banderole "L'Île d'Olonne soutient le dépistage du cancer du sein".



Pas moins d'une centaine de femmes, d'hommes et d'enfants de notre commune et des communes voisines sont venus participer à cette matinée de prévention, qui s'est clôturée par un jeté de soutiens-gorges place de la mairie et par la remise de 640€ de dons aux représentants à La Ligue Contre le Cancer présents ce jour-là.

DE NOUVEAUX COMMERCES DANS LA COMMUNE

La commune de l'Île d'Olonne est heureuse d'accueillir un nouveau service pour la population. En effet, Guillaume et Alan de l'Océan Vendéen, poissonnerie Islaise vous accueillent sur la place de l'église chaque semaine où vous pouvez trouver des coquillages et poissons variés.

Du changement à la pâtisserie Les Paludiers. Joffrey, créateur du commerce a cédé son commerce à Momo comme on l'appelle. Quelques changements sur les prestations, mais toujours un accueil aussi sympathique. Bon vent à tous !

DÉPART EN RETRAITE DE DANIEL PITRA

En poste depuis quasiment 20 ans, l'agent technique municipal Daniel Pitra a pris sa retraite. De nombreux collègues et collaborateurs d'hier et d'aujourd'hui ainsi que plusieurs élus actuels et anciens s'étaient réunis pour lui rendre hommage.

> Il a rejoint la commune de l'Île d'Olonne en 1999 et s'occupait principalement de la maintenance des bâtiments, notamment ceux de l'école. Fabrice Chabot a salué son investissement et l'a particulièrement félicité pour sa ponctualité et sa réactivité, malgré les exigences grandissantes de la population entre autres.



> Daniel Pitra a connu trois équipes municipales qui ont contribué à la métamorphose du service technique en deux décennies et il a tenu à remercier ses collègues pour la bonne entente et le soutien pendant toutes ses années d'activité. Bonne retraite Daniel et profite bien de ta retraite pour continuer à assouvir ta passion pour le bricolage !

PAROISSE

L'Île d'Olonne fait partie de la paroisse St François d'Auzance et Vertonne avec St Mathurin, Ste Foy et Vairé. Depuis quelques mois, notre paroisse est administrée par l'Abbé Desmond DURUYEH qui réside aux Sables d'Olonne. Il est accompagné de 2 prêtres retraités : l'Abbé Michel BARANGER résidant à St Mathurin et l'Abbé Yves GARNIER résidant à l'Île d'Olonne. Michel GIRAUDEAU diacre permanent, originaire de l'Île d'Olonne et résidant à Martinet, assure aussi des services au sein de la paroisse.

La participation active des laïcs est indispensable à la vie de la paroisse. Chacun apporte ce qu'il peut dans la mesure de ses capacités. Que ce soit pour la préparation et l'animation des célébrations, la catéchèse des enfants, l'entretien et le fleurissement des églises, les permanences d'accueil, l'accompagnement des familles lors des sacrements, la conduite des sépultures... Nos églises sont ouvertes à toutes les bonnes volontés.

Les horaires et les dates des messes du samedi et dimanche sont affichés aux portes de nos églises. Une messe est célébrée chaque mardi à 9h00 à l'Île d'Olonne.

Pour joindre la paroisse : 02 51 22 77 05 ou par mail à stmathurin@diocese85.org des permanences sont assurées au centre paroissial de St Mathurin (derrière l'église) : le mardi de 9h45 à 11h (Père DURUYEH) et le samedi de 10h30 à 12h.

Dates à retenir :

- 11 avril : Veillée Pascale à St Mathurin
- 17 mai : 1ère communion à l'Île d'Olonne
- Éveil à la foi : 2 février à l'Île d'Olonne et 3 mai à Vairé



LA FÊTE DES VENDANGES

Une fête intergénérationnelle et conviviale !

Depuis 4 ans, l'association Tradition Gestuelle en Vendée, le Comité des fêtes, la Fanfare Music & show NDP ainsi que la Municipalité travaillent en collaboration pour remémorer des souvenirs à certains et pour d'autres leur faire découvrir le travail de nos anciens.

Le vendredi, les enfants des écoles ont été les premiers sollicités pour être acteurs de cette fête en participant à la récolte du raisin et à la vendange sur le Domaine Nobiron ainsi que sur la vigne pédagogique de la commune qui a été plantée il y a tout juste trois ans.



Les acteurs de cette fête souhaitant apporter de la nouveauté cette année ont proposé le samedi un marché de producteurs de produits locaux, de vins et de spiritueux. Tous étaient réunis au cœur de la place de la mairie permettant ainsi aux visiteurs de se restaurer sur place, goûter du vin de pays mais

aussi d'autres régions, tout en profitant des animations de la fête telles que des sketches de « Bebert et Mimile », de la danse des enfants des écoles et des groupes Lapagaie et Tradition Gestuelle en Vendée tout au long de cette journée.

Une animation ouverte à tous a été proposée à l'Îlot Mandret dans la cave reconstituée pour l'occasion afin de montrer les gestes d'autrefois : la Traillée, le foulage du vin, le lavage des barriques à la chaîne afin de créer une ambiance chaleureuse de partage et d'échange entre tous.

13 candidats ont participé au célèbre Concours de Trouspinettes Islaise très attendu par la population. La nouveauté cette année était la dégustation et la délibération du jury sur le parvis de la mairie devant le public venu nombreux voir les candidats gagnants et surtout pouvoir déguster les trouspinettes lauréates du concours.

La soirée a été clôturée par le repas traditionnel des vendanges animé cette année par le groupe Vircouet d'Aizenay avec des musiques et des danses traditionnelles.



L'ÎLOT MANDRET

Cette année 2019 sera celle de la concrétisation et de l'inauguration du bâtiment nommé « l'Îlot Mandret ». Situé à l'entrée du centre bourg de l'Île d'Olonne, ce bâtiment est certainement une des bâtisses les plus anciennes de la commune.

Appartenant à deux propriétaires différents, la municipalité a fait acquisition des lieux permettant ainsi de sauvegarder ce bâti ancien.

La nouvelle équipe a pris conscience de l'intérêt de sauvegarder et de donner une orientation sur ce site et d'en faire une entrée de bourg esthétique.

Les cabinets d'architecture JEANNIER Bruno et BOUTOLLEAU Jean-Charles ainsi que l'économiste EXECOME ont proposé un projet de conservation et rénovation de l'espace en respectant le caractère du bâti. Le montant des travaux est de 354.900€ TTC -> 295.750€ HT avec un financement de 85.300€ dans le cadre du contrat Vendée Territoire.

Les grandes pièces et la tisanerie seront destinées principalement aux associations à vocation musicale.

Des répétitions et autres pratiques y sont possibles.

La cave ancienne a été rénovée en extérieure, mais l'intérieur est resté intact, rappelant l'histoire de la vigne à l'Île d'Olonne. Cet espace servira aux manifestations souhaitant mettre en valeur le patrimoine local.

Le mur d'enceinte a été entièrement rénové, enfermant ainsi un espace original au cœur du bourg.

Nous pouvons déjà entendre le son des Veuzes et autres accordéons. Ce lieu de vie n'a pas fini de fédérer les Islais et les autres pour ainsi faire vivre notre centre bourg.



JOURNÉE DU PATRIMOINE 2019

La journée du Patrimoine s'est déroulée cette année le dimanche 22 Septembre avec pour thème « Arts et Divertissements ».

Nouveau jeu proposé aux familles, « le rallye-photos » alliant photos-recherche et patrimoine à travers d'énigmes à déchiffrer. L'Association « Anes Passions » a également répondu présente pour proposer de petites balades en carriages durant l'après-midi.

La visite de l'église était une réussite avec une équipe de paroissiens toujours pleine d'énergie et la conférence de Alphonse Mandret sur l'Île d'Olonne d'Autrefois. Malheureusement, le clocher toujours très prisé par les visiteurs, n'a pas pu être ouvert car des travaux de sécurité doivent avoir lieu.

15 nouvelles familles (28 personnes au total) ont répondu présentes pour la visite guidée et musiquée des lieux emblématiques de l'Île d'Olonne et le pot d'accueil de notre Maire Fabrice Chabot.

PROJET DE TRANSCRIPTION DE L'ABBÉ PAILLAUD

L'abbé PAILLAUD est né à l'Île d'Olonne. Il était curé de Nieul le Dolent en 1792 lorsqu'il est parti en exil à la suite de la révolution française. En compagnie de L'abbé GIRAudeau curé de l'Île d'Olonne et plusieurs autres ecclésiastiques des Sables ils se sont exilés jusqu'à Saint Sébastien en Espagne.

Ils allèrent jusqu'à Cordoue à pied et à dos de mules. Le voyage dura un an et demi avant d'atteindre ce lieu où ils furent accueillis les bras ouverts par l'évêque de Cordoue Antonio CABALLERO Y GONGORA (personnage fort d'une riche histoire, il fut archevêque de Bogota et vice-roi de la Nouvelle Grenade actuellement la Colombie).

L'abbé GIRAudeau est mort vers 1797, on ne sait pas où et réellement quand. L'abbé PAILLAUD pendant son périple fait du tourisme et décrit dans son journal tout ce qu'il visite. Il revient en France entre 1797 et 1802 où il est nommé curé de l'Île d'Olonne, il loge dans la cure près du Logis du Marais actuel. La description très détaillée et précise de son voyage compte 390 pages. Cet ouvrage date de 1792 et se trouvait conservé à l'évêché de Luçon. 36 ecclésiastiques seulement sur les 30000 exilés ont laissé des écrits de leurs aventures, ce qui en fait un ouvrage rarissime.

En avril 2018, Stéphane VIOLLEAU, Alphonse MANDRET et Yohan EVENO ont découvert l'ouvrage dans les archives diocésaines, dans un état de conservation remarquable. Après accord de l'Evêque de Luçon, M. Yannis SUIRE, directeur du Centre Vendéen de Recherches Historiques (CVRH) donne son accord pour faire la transcription de l'ouvrage. Le CVRH est en effet un habitué des éditions de journaux et mémoires d'illustres Vendéens. Un historien Johan VINCENT a accepté de faire la transcription de l'ouvrage. Cette prestation sera financée par la municipalité.

Le livre retranscrit comptera peut-être près de 200 pages et sera accessible à tous et pourra être utilisé dans les écoles ou pour beaucoup d'autres projets.

A ce jour, la transcription est achevée. L'ouvrage sera soumis au Conseil Scientifique du CVRH en mai 2020 puis validation pour impression fin 2020. et la sortie du livre espérée courant 1er semestre 2021. La commune fera acquisition de plusieurs ouvrages pour les mettre à disposition.

MÉDAILLE DE MICHEL MANDRET

La dernière soirée des mercredis de l'été 2019 n'était décidemment pas comme les autres. Un spectacle cabaret était programmé pour la première fois. Près de 1500 personnes s'amassaient pour assister à la soirée. Mais en préambule du spectacle, Stéphane VIOLLEAU conviait Michel MANDRET à monter sur scène. En effet, depuis plus de onze années, ces 2 compères œuvrent chaque été pour la gestion et l'organisation de plus de 80 manifestations. Mais Stéphane VIOLLEAU voulait aussi honorer l'engagement associatif et municipal de ce natif de l'Île d'Olonne. De longues années à œuvrer entre autres pour le comité des fêtes et principalement la fête des vieux Métiers. Depuis 6 ans, Michel se dévoue également totalement pour la municipalité. C'est avec beaucoup d'émotion que le récipiendaire recevait la médaille de la commune.

Félicitations Michel pour cet exemple d'implication et de l'intérêt général.



LES NAISSANCES À L'ÎLE D'OLONNE

CHAILLOT Simon 18 Janvier 2019
 CLOCHARD Jules 23 Janvier 2019
 MERGNAC Victoria 02 Mars 2019
 CARPENTIER Elise 23 Mars 2019
 COURTAS Noham 30 Avril 2019
 PLANCHAIS Romane 09 Juin 2019
 GARNIER Naomi 25 Juin 2019
 NATUREL Lucas 01 Juillet 2019

PETER Léo 11 Juillet 2019
 BIRON Adam 16 Juillet 2019
 RICCI Raphaël 03 Août 2019
 MANNO Dario 18 Août 2019
 JOUTEAU Azèle 01 Octobre 2019
 SERVINS Clément 19 Novembre 2019
 SEGUINARD Soan 05 Décembre 2019
 FRADET Eden 17 Décembre 2019

LES MARIAGES À L'ÎLE D'OLONNE

NOLLEAU Didier & VRIGNAUD Laurence
 MANIEZ Philippe & FRÉMONT Gaëtane
 DUBOST Iseult & VANDARD Sandrine
 TANOUE Michaël & TOURNET Céline
 GRASSIONOT Michel & VALIN Brigitte
 HELIE Ludovic & LABAT Christelle
 BARBOSA José-Fernando & AZAR Laëtitia
 LEROY Gaylor & BOUFFARÉ Marilyn
 CHOUINARD Sébastien & VERON Fanny
 POIGNART Dorian & TRIPONNEY Audrey
 ABRARD Marcel & GIRAUDEAU Marie-Noëlle
 TREMBLET Thomas & ARDOUIN Mélyssa

22 Mars 2019
 06 Avril 2019
 13 Avril 2019
 20 Avril 2019
 06 Juin 2019
 08 Juin 2019
 22 Juin 2019
 13 Juillet 2019
 14 Septembre 2019
 21 Septembre 2019
 05 Octobre 2019
 12 Octobre 2019

LES DÉCÈS À L'ÎLE D'OLONNE

MICOINE Clémence
 MANDRET Baptiste
 MARTINEAU veuve ARNAUD Suzanne
 DAUGUET Francis
 FRANCH Marie-Claude
 POTET veuve LEFORT Marcelle
 GIRAUDEAU épouse PALLARDY Thérèse
 PALLARDY Claude
 VALLÉE Malory
 DUGOURLAY Michel
 RICHARD Claude
 DURET Mireille
 CAPELLE Jean-Paul
 PAUPION Michel
 FABLET Yves
 CHAUCHE épouse FERRÉ Micheline
 WEISLO Monique
 FRUGIER veuve LE GALL Huguette
 GARCIA José
 POIRAUD Rémy
 CHEVALLEREAU Jeanick
 AMELINEAU veuve REDAIS Colette

14 Décembre 2018
 12 Janvier 2019
 20 Janvier 2019
 22 Janvier 2019
 12 Mars 2019
 22 Avril 2019
 09 Mai 2019
 09 Mai 2019
 18 Mai 2019
 16 Juin 2019
 05 Juillet 2019
 03 Août 2019
 12 Août 2019
 22 Août 2019
 23 Août 2019
 10 Septembre 2019
 10 Octobre 2019
 09 Octobre 2019
 02 Novembre 2019
 23 Novembre 2019
 08 Décembre 2019
 29 Décembre 2019

Nous assurons les familles éprouvées par la perte d'êtres chers de toute notre sympathie attristée.

ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

LE TÉLÉTHON

L'édition 2019 du téléthon à l'Île d'Olonne sera une nouvelle fois une belle réussite. 4939.95€ de dons. Ceci est le résultat de la générosité des Islais. Particuliers, associations et services municipaux et municipalité se sont réunis pour proposer un programme d'animation du dimanche 1 au samedi 7 décembre. Une belle affluence sur le village du téléthon, mais aussi une grande générosité des associations et des entreprises de l'Île d'Olonne. Merci à tous pour votre implication à cette noble cause.

Les associations participantes : Just'acorns, Festilonne, Comité des fêtes, Ogec sainte Anne, TGV, Acaio, ASPI Foot, Société de chasse, ASPI Basket, TCIO, Music and Show NDP, Association du patrimoine, Les grains de sel, UNC, LAPAGAÏE, ASPI'Ration, les Amis du marais. Le service municipal du restaurant scolaire, le service enfance et jeunesse et le foyer des jeunes. Les particuliers : Elise PETIT, Yohan EVENO, Julien LARDEUX, Denis Godin, Patrice Chêne et Mimi Anaclet et bien d'autres encore.



FEST'ILONNE

L'association Fest'ilonne a continué à soutenir la municipalité en organisant et en participant à différentes manifestations :

- Organisation d'une soirée de partenariat qui s'est clôturée par le superbe Feu d'artifice de la municipalité le samedi 20 juillet

- Les mercredis de l'été : tenue du bar lors du concert théâtralisé du mercredi 31 juillet

- Organisation d'un concert Jazz Manouche au profit du Téléthon le vendredi 6 décembre à l'Espace du Pré Neuf. Ce concert a permis de remettre un chèque de 250 € à l'association Téléthon.

En 2020 Fest'ilonne va continuer à soutenir les associations de la commune.

Coordonnées : festilonne@gmail.com



RANDO AUZANCE VERTONNE

Activité : L'association loi 1901 « Rando Auzance Vertonne » regroupe les femmes et les hommes souhaitant réaliser la pratique hebdomadaire de la randonnée pédestre dans l'esprit défini par la Fédération Française de Randonnée. Notre siège social : Mairie de Sainte Foy.

Concrètement nous organisons, pour nos adhérents, un programme annuel de randonnées (8 à 12 kms) à effectuer tous les jeudis après-midi, de septembre à juin, sur les sentiers balisés se situant sur un périmètre maximum de 20 kms autour des 4 communes concernées : L'ILE D'OLONNE, SAINTE FOY, SAINT MATHURIN, VAIRE.

Durant la saison estivale : soit en Juillet et Août de chaque année, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération et l'Office de Tourisme nous organisons les randonnées « CHEMIN FAISANT » ouvertes à tous, adhérents ou non, et ce sur les 3 communes suivantes : L'ILE D'OLONNE, SAINTE FOY, VAIRE. Nous avons recensé cette saison 2019: 423 participants dont 220 personnes extérieures à l'association. Il sera fait don des recettes, soit 500€ à la SNSM.

Renseignements et inscriptions auprès du Vice - Président et correspondant ILE D'OLONNE : Jean-Claude PARPAILLON : 07 88 64 19 23



JUST'A'CORPS

Just'A'Corps souhaite promouvoir la pratique de la danse classique et modern jazz, ainsi que la gym Pilates sur 2 communes : L'Ile d'Olonne et Saint-Mathurin.

Nous proposons des cours d'éveil à la danse pour les enfants à partir de 4 ans jusqu'à l'âge adulte. L'enfant peut choisir entre danse classique et danse Modern Jazz.

La gym Pilates rencontre un vif succès, c'est une discipline qui vise le renforcement musculaire et est souvent recommandée par les médecins.

Les manifestations «phares» de l'association :

- «Danse ton Week-end» les 8 et 9 février
- «Bougeons ensemble» le 21 mars journée ouverte à tous où nous allons proposer des séances de découverte de yoga, de danse inclusive, de danse orientale...
- Démonstration à la fête de la musique de St-Mathurin
- Le gala le samedi 20 juin qui mettra en scène des danses apprises au cours de l'année autour du thème «Contes et légendes».

Coordonnées : présidente Lydie Poiron 06.10.25.44.73

Email : justacorps85@gmail.com

Facebook : Just'A'Corps

GYMNASTIQUE & YOGA

L'association Familles Rurales vous propose des cours d'activités physiques par Laurent G'Schvind éducateur sportif diplômé d'état à la salle polyvalente Espace du Pré Neuf.

- Le lundi 20h - 21h
- Le mardi 11h - 12h
- Le mercredi 19h30 - 20h30
- Le jeudi 11h - 12h

Des cours variés vous sont proposés : cardio, renforcement musculaire, abdominaux, fitness, pilates, stretching... Depuis septembre dernier, nous envisageons un cours de step mais sommes en attente de validation d'un créneau de salle



L'inscription est pour les quatre cours par semaine et un certificat médical est obligatoire
Les jeunes, les seniors et les messieurs sont également les bienvenus
Vous pouvez venir essayer sans engagement, la première semaine est gratuite

Contact Patricia Richard 02.51.90.75.05 ou Christelle Jarny 02.51.21.10.29

L'association Familles Rurales vous propose une séance de yoga pendant une heure et 1/2.
Salle polyvalente Espace du Pré Neuf de **16h30 à 18h00 le mercredi** sauf vacances scolaires

Toute personne peut pratiquer le yoga et cela à n'importe quel moment de sa vie.

Les cours proposés par Jean Michel, professeur de Hatha Yoga, comprennent l'apprentissage du souffle, les postures, la relaxation, la concentration, la méditation... Les cours sont mixtes.

Le premier cours est sans engagement, venez essayer !

L'inscription peut se faire en cours d'année et un certificat médical est obligatoire.
Venir avec un tapis, une bouteille d'eau et une petite couverture.

Contact Sylvie Raffin 02.51.90.70.70 ou Patricia Richard 02.51.90.75.05

TENNIS CLUB DE L'ÎLE D'OLONNE (TCIO)

Le Tennis Club de l'Île d'Olonne est une association sportive de tennis en loisir ou en compétition, avec à disposition deux courts couverts et un court extérieur. Le coût de la licence est de 80 € et de 140 € si vous souhaitez prendre des cours qui sont dispensés les lundi et mardi soir à partir de 19h30. Deux équipes masculines sont engagées en championnat.

Au-delà de la pratique du tennis, le Club organise tout au long de l'année des événements, avec cette année notamment, une sortie à Roland Garros est envisagée et un loto géant sera organisé le 4 août 2020 au Havre d'Olonne.

Si vous souhaitez découvrir notre club, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : tennisclubiledolonne@gmail.com ou au 06.63.80.40.12





MOTO CLUB «L'ASPI-RATION»

L'Aspi-Ration est une association loi 1901 créée en février 2013, qui a pour but d'organiser des balades et participer à des manifestations liées à notre passion commune, la moto.

En 2019, l'Aspi-Ration c'est :

- Des sorties à la journée et sur plusieurs jours dont les 24h motos, le bol d'or et le mont Ventoux
- L'organisation du salon de la moto ancienne

- La participation à des encadrements sécurité (balade des pères Noël et balade Zonta)
- Des remises de dons à des associations intervenant auprès de malades (Emo'sion et Téléthon)

L'association compte en 2019, 22 adhérents dont 6 femmes.

Constitution du bureau :

- Président : Frédéric Mandin
- Vice-Président : Vincent Durandet
- Trésorier : Jacky Gillaizeau
- Secrétaire : Clarisse Mary

Siège social :

-2 rue de la Garenne, 85340 l'île d'olonne. Tél : 06-12-78-44-73
Vous possédez un 2 ou 3 roues supérieur à 125cm3, n'hésitez pas à nous contacter pour faire une sortie avec nous dans la bonne humeur et la convivialité.

L'ASPI FOOT

L'ASPI Foot a connu une saison 2018-2019 riche avec l'accession en D3 de l'équipe fanion. Cette année le club connaît une augmentation du nombre de licenciés, surtout chez les plus jeunes. Les équipes de foot à 8 sont en entente avec les clubs de Saint Mathurin et Sainte Foy. Le club remercie les parents des jeunes joueurs, qui s'investissent de plus en plus au sein du club. Plusieurs manifestations sont organisées au cours de l'année, les lotos, la participation à la fête des Vieux Métiers, le tournoi inter-quartiers mais aussi les « ateliers football » destinés aux plus jeunes afin qu'ils puissent découvrir notre sport.

Les inscriptions pour le football d'animation sont ouvertes toute l'année, les entraînements se déroulent le mercredi à 18h. L'ASPI Foot veut rester un club convivial, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Contact : MARIE Christophe (06 80 25 30 81) - 0908christophe@gmail.com



ASPI BASKET



Les membres du bureau et l'ensemble des animateurs vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Cette saison, notre Association accueille 10 équipes allant des Baby aux Séniors et, soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour répondre à leurs attentes afin que chacun puisse trouver sa place, prendre plaisir dans la pratique du basket et que la convivialité soit partagée par tous.

Nous tenons d'ailleurs à remercier tous les bénévoles qui contribuent au bon fonctionnement de notre Club. Sans leur précieuse aide, il nous serait très difficile d'assurer le coaching et l'arbitrage de nos équipes ainsi que de recevoir nos adhérents et visiteurs convenablement lors des championnats. MERCI pour leurs nombreux efforts et leur présence.

Nous souhaitons également remercier le Club de Saint-Mathurin et le POB pour leur accueil et le temps consacré à nos équipes en entente. Ce partenariat a permis à nos joueurs de poursuivre leur activité sportive dans de bonnes conditions.

Soucieux de pouvoir apporter du confort à chacun, nous restons à votre écoute et sommes preneurs de vos suggestions.

Bonne Année 2020,

Club ASPI BASKET - aspibasket85@gmail.com / 02 51 32 26 32



SEA SALS'N SWING

Tous les jeudis soir à partir de 20h30, Seal Sals'n Swing propose des cours de danse Rock Swing et Salsa Porto à l'Île d'Olonne. Nous donnons des cours aussi le lundi à Ste Foy et La Chaume ainsi que le mardi et mercredi au Château d'Olonne.

Nous organisons aussi des événements, le 1er vendredi du mois au Casino Joa du Château d'Olonne et plusieurs soirées dansantes, notamment cette année un Festival Latino dans la salle du Pré Neuf.

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet : www.seasalsnswing.jimdo.com ou contactez notre président Bernard Trichet au 06.76.86.66.16 ou par mail à seasalsnswing@yahoo.fr

SOBAD 85

L'année 2018/2019 a été riche en événements pour le SObad 85 (Sables d'Olonne Badminton 85), club de badminton des communes des Sables d'Olonne, l'Île d'Olonne, Talmont-Saint Hilaire, Vairé et Saint-Mathurin. Fort de ses 258 joueurs qui font de lui le club le plus important de Vendée, le SObad 85 a entrepris le recrutement d'un entraîneur diplômé d'Etat notamment pour promouvoir le badminton sur le territoire, accompagner les jeunes dans leur progression et permettre à l'équipe 1 de monter en championnat régional.



Et ces objectifs ont été pleinement remplis. L'équipe première a retrouvé la R3 pour cette nouvelle saison. Côté jeunes, 5 représentants du club ont participé aux Championnats de France qui se sont soldés par 2 titres pour le SObad 85 en simple dame et double dames benjamines.

Pour cette nouvelle année, le club souhaite continuer son développement afin de proposer du badminton pour tous : jeunes, moins jeunes, compétiteurs et joueurs loisirs.

Nos différentes animations 2020 :

5 Janvier LOTO

15/16 Février Tournois « SObad SOdouble »

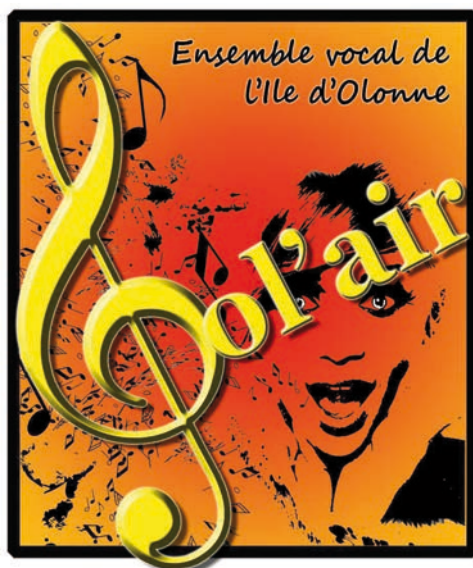
4/5 avril Trophée Régional Jeunes

20/21 Juin Tournois National « Bad'olonnaise »

Et de multiples autres animations, toutes les informations sont sur le site du club www.sobad85.fr

Suivez nous sur Facebook : SObad85

Pour tout renseignement : Bertrand SERRE – president@sobad85.fr – 0618940979



SOL'AIR

Avec des chemises dégradées comme les couleurs du soleil, l'ensemble vocal SOL'AIR de l'Île d'Olonne accueille 70 choristes de 16 à plus de 80 ans.

Ils unissent leurs voix dans une belle énergie autour de leur Chef de chœur Gregory Puffer. Leur répertoire, mêlant chansons d'hier et d'aujourd'hui, est renouvelé chaque année.

Cet ensemble se produit deux fois par an, en janvier ou février à Saint Mathurin, au profit d'une association, puis en mai ou juin à l'Île d'Olonne.

Contact : Monsieur Alan Giraud – Puffer 06 72 22 50 84

MUSIC AND SHOW NDP

Encore une nouvelle année qui se termine comme elle a commencé dans la joie, la bonne humeur et la convivialité avec le music and show NDP.

L'ensemble de ses membres animés par la même passion de la musique, se sont produits avec dynamisme lors de différentes prestations comme Neuville-de-Poitou, la Mi-Carême de Coëx, la cavalcade du Château-d'Olonne, le carnaval de Nantes sans oublier la fête des vieux métiers.

Toujours avec le souhait de proposer un spectacle de rue de qualité, des cours de musique et de danse sont donnés gratuitement chaque semaine par des professeurs qualifiés. Toute personne souhaitant

nous rejoindre débutants ou confirmés sont les bienvenus lors de nos répétitions qui ont lieu tous les jeudis soir de 20h à 22h et tous les dimanches matin de 10h30 à midi à la salle de La Redoute.

Cette année encore de nouvelles recrues nous ont rejoint mais aussi de nouveaux instruments intégreront les rangs prochainement.

Le music and show NDP a toujours autant de plaisir à vous accueillir à son loto qui se déroulera le 8 mars 2020 et à ses trois vide-greniers qui se dérouleront le 26 avril, le 28 juin et le 2 août 2020.

Président : Ghislain Retail (tel : 0619287341)



LAPAGAÏE

L'association LAPAGAÏE a débuté sa saison 2019/2020 par un défi : son 2ème FESTIVAL «DU TRAD' EN PAGAÏE». 3 jours de fête (musiques et chants trad', contes, bals folk), où la qualité des prestations a enchanté un public connaisseur ou non. Une réussite pour LAPAGAÏE. Ce sont des rencontres auprès de la danse traditionnelle et de la musique :

- 3 ateliers accordéon diatonique, 1 atelier Accord'danse, 1 atelier danses traditionnelles, 1 atelier chant à la goule, 1 atelier patois.
- 2 nouveautés mises en place cette saison : 1 atelier chant musique, 1 atelier accordéon diatonique pour débutants.
- Des mini stages danses « tour de France et d'Europe » et accordéon diatonique un samedi par mois.
- 3 sorties découverte de la nature et du patrimoine.
- 2 bals folk (mars et octobre).
- Des veillées à danser (1 par trimestre).
- Le groupe LAPAGAÏE : animation de rencontres trad' avec des musiques et chants traditionnels et de mer.

Nous vous invitons à venir découvrir nos activités sur notre site : <http://lapagaieunblogfr.unblog.fr/>
Courriel : association.lapagaie@orange.fr



Représentation du 1 mars 2019

TERRE D'ISLÀS

Voilà déjà un an que notre association existe. Terre d'Islàs c'est l'expression du patrimoine culturel et immatériel de notre terre. Depuis le début, nous travaillons sur ce répertoire qui vit entre terre et mer. Nous avons eu l'occasion de commencer nos présentations le 1er Mars 2019 lors de la sortie du livre « Les gens des Olonnes chantent » Tome 1. Cette-dernière, s'est fait en partenariat avec l'O.P.C.I. du Perrier et l'agglomération des Sables d'Olonne. Par la suite, nous avons eu l'occasion d'aller à Vannes le 2 Juin 2019 pour le Trophée Capitaine Hayet (concours de chant de Marins). Nous avons eu la chance de ramener un des trophées grâce à notre énergie et surtout celle de nos Sardines.

Puis nous avons eu l'occasion de sortir à la Fête des Vieux Métiers, Saint-Révérend ou encore les foires de Challans. Si vous voulez intégrer notre équipe jeune et dynamique n'hésitez pas. Nous répétons en semaine et un dimanche par mois.

Président : Millet Pascal 0631017908
Trésorière : Chaillou Coralie 0646423044
Secrétaire : Pitra Valentin 0635314280



LA PALETTE ISLAISE

La Palette Islaise est une association qui regroupe des artistes amateurs de tous niveaux. Ils pratiquent ensemble différentes techniques telles que le dessin, le pastel et la peinture acrylique ou huile. Lors des ateliers on échange, on s'encourage par la transmission des connaissances et de l'écoute de chacun, on pratique l'art dans la bonne humeur. Aucun style n'est imposé, libre cours à chacun de s'exprimer tout en veillant à la qualité. Grande exposition à la Salorge, deuxième quinzaine d'août.

Logis du Marais - Salle des paludiers à l'Île d'Olonne tous les mercredis de 14h à 17h et le premier vendredi de chaque mois de 9h à 17h.

Des renseignements pour découvrir l'atelier et éventuellement s'inscrire peuvent être demandés auprès du président Alain DELATTRE - Tél : 06.33.87.14.44.

PHOToclub ISLAIS

Cette année 2019 a été pour nous très riche en événements. La salle rénovée de la Salorge nous permet d'exposer dans un cadre superbe, qui met en valeur nos photos.

Ainsi, en juin, nous faisons notre première exposition sur le thème « Graphisme végétal dans les marais d'Olonne » et en juillet nous organisons une rencontre très concluante avec six autres clubs photo : les clubs de l'agglomération et celui de Brétignolles sur mer (1300 personnes sur 15 jours).

Ces expositions sont faites conjointement avec l'association « L'œil », ce qui nous permet d'accueillir les photographes présents sur l'exposition extérieure et d'assister à leurs conférences. Aussi, nous remercions vivement la municipalité.

Nous nous réunissons au logis des marais, salle des Gabelous le lundi de 14h30 à 16h30 (découverte de logiciels et initiation aux montages diaporamas) et le mercredi de 20h30 à 22h30 (analyse de photos) tous les quinze jours.

Venez nous rejoindre et venez surtout profiter de notre 11ème semaine de la photographie du 15 au 23 février 2020 qui aura pour thème « Insolite ».

Evelyne Guedon, présidente, tél : 02 51 90 71 34



L'OËIL

L'association « l'Oeil » propose une balade photographique, un voyage à ciel ouvert de juin à septembre depuis le bourg, en passant par les marais et se terminant aux marais salants. 170 photos ont été exposées en 2019 sur le thème de la nature.

Nous espérons vous retrouver très nombreux lors de la prochaine édition, et nous comptons sur votre soutien et vos encouragements pour que 2020 soit une nouvelle réussite.

La présidente : Christine Doffémont tél :
06.73.16.65.28 mail : loeil85340@gmail.com



THÉÂTRE - LES GRAINS DE SEL

Belle saison 2019 pour les Grains de Sel. Tulipe d'or, «Meilleur spectacle» au festival de théâtre de la Tranche sur Mer pour Maison Darline, fils et bobines, une comédie d'Annick Bruyas.
Contact : jfchevret@infonie.fr

BONZAÏ CLUB

Cette année encore les adhérents se sont réunis chaque début de mois pour apprendre d'abord les bases puis les différentes étapes de la culture des bonsaïs. Ces activités se sont complétées par des stages de perfectionnement, une sortie de prélèvements dans la nature ainsi que notre participation à différentes expositions et manifestations : fête des vieux métiers, expo-animation chez Leclerc, etc...

Notamment à Pâques 2017 notre club, sous l'égide de la « Fédération Française de Bonsaï » a organisé dans la salle du Pré Neuf une grande exposition régionale qui a connu un beau succès avec de nombreux visiteurs ; 15 clubs de la région Ouest ont participé à cette manifestation.

Contacts : Luc Artus : 07 82 05 05 21
Yvon Rousseau : 06 87 11 77 11
Mail : clbc.chez-alice.fr

COMITÉ DE JUMELAGE L'ÎLE D'OLONNE/VAIRÉ/HEIMENKIRCH

Nos objectifs sont de tisser des liens d'amitié entre les habitants toutes générations confondues, grâce à l'organisation d'activités et de projets d'échanges communs passant par un accueil individuel personnalisé en famille, favorisant un enrichissement individuel et la mise en œuvre des projets à long terme pour pérenniser ces liens. Dans ce cadre nos amis sont venus cet été, un programme très varié leur a été proposé:

pot d'accueil à l'ÎLE D'OLONNE puis soirée FESTI'ART à VAIRE, visite de la GUITIERE, dégustation d'huîtres, pique-nique et visite guidée de Port BOURGENAY, journée à NOIRMOUTIER, puis journée libre aux SABLES se terminant par un repas convivial au bord du lac du JAUNAY en soirée.

Fin novembre nous participerons pour la 10ème fois au marché de l'avent, en attendant notre prochain voyage vers HEIMENKIRCH.

Présidente : Martine SIMONNEAU, vice-présidents Michel MANDRET, Pascal HEILIGENSTEIN.
Contact : Martine PIEDAGNEL ce.heimenkirch@laposte.net
tel : 02 51 23 18 92

Mairie de Vairé
Rue Georges Clemenceau
85150 VAIRE



ASSOCIATION DES FAMILLES VRIGNON - BONNAMY - TRINEAU

Recherche des filiations **généalogiques**

Comme les années précédentes, les activités de notre association étaient centrées sur les recherches des filiations. En 2019 nous avons recensé les événements familiaux qui nous sont fournis (naissances, mariage, décès) pour les notifier dans les 3 livres de notre généalogie.



Ces mises à jour sont aussi notifiées dans notre bulletin annuel qui est édité en début d'année et offert aux adhérents à jour de leur cotisation.

Actuellement pour la descendance Vrignon, nous recensons 8800 personnes pour 1365 patronymes différents tous ces descendants ont été recensés sur 630 lieux différents.

Contact pour l'association : Monsieur Camille Richard
1 impasse des tamaris à l'Ile d'Olonne
tel : 02.51.33.11.79 ou courriel : jean-marc.macouin@wanadoo.fr

UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS DE FRANCE

Avec le concours de la Municipalité et des enfants des écoles, le 11 Novembre 2018 a été un moment fort de commémoration de la Victoire de 1918.

Pour notre association, l'année 2019 a été marquée par le renouvellement du bureau. Après 17 ans de bons et loyaux services, Leon GUILLET a confié le flambeau à Jean-Paul VIOLLEAU, notre nouveau président. Merci à Leon.

Outre notre présence aux différentes manifestations et commémorations patriotiques, notre association a pour but aussi de promouvoir l'esprit de camaraderie, de convivialité, l'action sociale et des moments de détente : belote, loto et sorties.

A l'avenir nous aimerions ouvrir notre association aux Jeunes dans le cadre de notre action « Devoir de Mémoire »

Rendez-vous à notre Assemblée Générale le 11 janvier et notre Super Loto le 01 mars 2020.

Contact : Jean Paul VIOLLEAU 02 51 33 13 91



L'ancien président (Léon GUILLET) et le nouveau président (Jean-Paul VIOLLEAU)

ASSOCIATION POUR LA PRÉSERVATION DES MARAIS DES OLNES (APMO)



Cette année encore, l'APMO a organisé plusieurs événements allant dans le sens de son but premier : la préservation des marais. Les marais du pays d'Olonne sont, on le voit, de plus en plus vulnérables, menacés d'un bord par leur entretien moins rigoureux qu'autrefois et de l'autre par le développement de l'urbanisation et du tourisme.

Tout l'enjeu de l'association est là : pérenniser l'existence de notre site naturel si particulier, c'est là la mission de l'APMO. Pour cela l'association se doit de veiller à la passation du savoir-faire de la gestion des marais et à leur protection car c'est bien l'homme qui les a créés et sans lui ils disparaîtraient.

Elle régule la prolifération des cormorans et des ragondins et lutte contre les espèces invasives telles que l'herbe de la pampa et le baccharis qui sont une nouvelle, mais réelle menace à court terme. L'APMO incite les propriétaires à planter des tamaris pour le maintien des berges en organisant des regroupements d'achats de plants et leur propose de ne plus planter de cupressus qui est un arbre nuisible pour les marais.



Présidée par Jean Claude Boivineau, l'association créée en 1994 a rassemblé cette année 175 adhérents.

Contact : Jean Claude Boivineau 06.34.19.55.60

Bernard Trichet 06.49.95.57.48.

HISLA AD MARCHAS

Fondée le 5 mars dernier par Yohan Eveno, Patrick Gervier et Quentin Favreau, Hisla Ad Marchas est un groupe d'étude et de recherche sur l'histoire islaïse.

Son nom correspond à la première apparition écrite désignant L'Ile d'Olonne dans les actes les plus anciens (1080).

Ses missions concernant L'Ile d'Olonne sont la recherche et l'inventaire des documents anciens, archives, vieilles photographies pour leur copie à la conservation ; l'étude de l'histoire du village ainsi que de l'archéologie sur la commune en partenariat avec la DRAC et la mise en valeur de la littérature islaïse. Hisla Ad Marchas a aussi pour projet l'aménagement d'une cave à l'ancienne et la réhabilitation d'une ancienne saline.

Les travaux de l'année se sont concentrés autour de la découverte d'une pirogue monoxyle millénaire mise au jour lors de travaux dans un marais salant (étude actuellement en cours par le service régional d'archéologie) et de tessons de poteries gallo-romaines et une hache polie datant du néolithique, relançant le sujet des premières occupations sur la commune. L'inventaire des écrits concernant



L'Ile d'Olonne aux archives départementales est régulièrement entrepris. L'association a également participé à la fête des vieux métiers et à la journée du patrimoine en réaménageant la vieille cave de l'îlot Mandret et en présentant l'histoire de l'abbé Paillaud, prêtre exilé en Espagne pendant la révolution française.

Les personnes qui s'intéressent à l'histoire de l'Ile d'Olonne ou qui possèdent des documents anciens, archives ou vieilles photographies peuvent se faire connaître au 06 27 35 21 98 ou au 06.82.57.98.57. Compte Facebook : «L'Ile d'Olonne autrefois».

Yohan Eveno président,
Patrick Gervier secrétaire
Quentin Favreau trésorier

LES AMIS DU MARAIS

Le club compte actuellement 100 adhérents.

Les activités proposées :

Réunions jeux belote, aluette, tarot, scrabble etc, tous les mardis du mois.

A la demande de certains adhérents, nous avons prolongé en juillet et août l'activité jeux au logis du marais avec une vingtaine de participants.

Randonnée les jeudis après-midi.

Pétanque les vendredis après-midi d'avril à octobre de 15h à 18h au stade de la Redoute.

Nous avons organisé également 4 repas et 1 bal... 3 sorties à la journée et 1 voyage de 5 jours et 4 nuits à Rosas en Espagne avec le club des Glaïeuls de Saint Mathurin.

Nous participons également au téléthon.

Venez nous rejoindre si vous souhaitez passer un bon moment en toute convivialité, vous serez les bienvenus.

Pour tout renseignements : Présidente : Josyane MONATE, tel : 02 51 22 73 23

Mail : monate.josyane@orange.fr

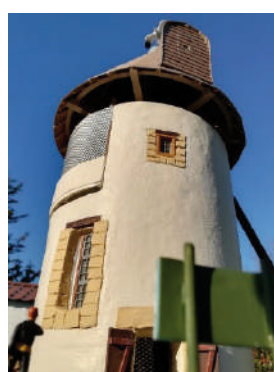
SMPI - PROJET DE RESTAURATION DU MOULIN

Le bureau de l'Association et ses adhérents ont le plaisir de présenter en photos, en ce début d'année 2020, les deux réalisations matérielles, qui ont permis que les Islais s'expriment sur le devenir du moulin en juin 2019 :



40 Bulletin Municipal

Sous l'impulsion de l'Association, à partir de l'hiver 2017, les ruines du Moulin ne prenaient plus l'eau grâce au chapeau conçu par Didier Cantin avec l'aide de Jean-Luc Pinguet.



Il aura fallu plus de 500 heures à François Cassan, aidé de son épouse et de Patrick Diot, pour réaliser la maquette du Moulin selon la restauration envisagée par l'architecte du patrimoine, Elise Gastineau.

TRADITION GESTUELLE EN VENDÉE (TGV)

L'association a pour objectif la transmission de tous les gestes anciens. De ce fait l'association présente des vieux métiers, des chants et des danses que l'on trouvait en Vendée dans les années 1920. Notre association met un point d'honneur à représenter les traditions de l'ensemble de la Vendée.

Cette année nous avons donc présenté ces différentes traditions au travers de nos diverses prestations.

Ainsi, la saison a débuté avec l'animation de la fête de la musique, nous avons ensuite ouvert les mercredis de l'été sur la commune avec les feux de la Saint Jean (la participation à la fête des vieux métiers s'en est suivie toujours sur la commune).

Nous avons également effectué différentes sorties

tout au long de la saison : Saint Mathurin, Longeville, Vouvant, Saint Maixent, la Roche sur Yon etc...

La saison s'est achevée par la fête des vendanges dont l'organisation a été effectuée en collaboration avec la Fanfare NDP et le Comité des fêtes et le conseil municipal dans la commune.

Cette année a été riche en sorties et échanges avec d'autres groupes. Pour l'année prochaine nous souhaitons conserver cette dynamique tout en étoffant notre programme de chants, de danses et de vieux métiers. N'hésitez pas à vous renseigner sur notre association.

Vous pouvez contacter l'association à l'adresse mail suivante : tradition.gestuelle.vendee@gmail.com



Le groupe Tradition Gestuelle en Vendée
lors de notre prestation à Vouvant

ADEV - ASSOCIATION DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT EN VENDÉE

L'ADEV est agréée par les services de l'Etat pour participer aux débats sur l'Environnement.

Elle emploie 4 salariés dont 3 sont dans les bureaux de l'Île d'Olonne au 2 bis, rue des Marais, (le siège social étant à La Roche sur Yon).

Les missions de l'ADEV sont :

-gérer l'Observatoire d'Oiseaux, ouvert tout l'été ainsi que pendant les vacances scolaires du Printemps et de l'Automne. Une dizaine de bénévoles spécialisés dans la faune et la flore accompagnent nos visiteurs.

-organiser de nombreuses animations de découverte de la nature tant pour les enfants que pour tous

publics, dans le cadre de sorties guidées ou de sorties groupes. Près de 6000 personnes, chaque année, bénéficient de nos animations.

-participer à certaines manifestations sur la commune de l'Île d'Olonne, en particulier à certains mercredis de l'été...

-effectuer des suivis naturalistes et des études d'impact sur l'Environnement pour les entreprises privées et les collectivités...

Pour une somme modique, vous pouvez nous rejoindre en adhérant à notre association (Renseignements sur notre site : www.adev-asso.fr)



OGEC ÉCOLE SAINTE ANNE



Notre association est constituée de parents d'élèves et a pour rôle d'offrir aux enfants et enseignants de l'école de bonnes conditions de travail en veillant au bon entretien des locaux, au renouvellement du matériel et à une gestion financière saine. Nous participons également financièrement au projet pédagogique de l'école en organisant diverses manifestations. Les fonds récoltés permettent entre autres de mettre en place les sorties scolaires et l'achat de matériels pour l'école.

Les prochaines dates à retenir sont les suivantes :

Marché de Noël : 13 Décembre 2019 à partir de 18H00 à La Salorge.

Loto : le 24 janvier 2020 salle des Cordulies à Olonne sur Mer à partir de 20H00

Soirée Théâtre : 14 Mars 2020 à la salle du pré neuf

Repas dansant : le 28 mars prochain (soirée à thème), n'hésitez pas à venir partager un bon moment avec nous !!

Pour les nouvelles familles, vous pouvez contacter M BRUNET Christophe au 02 51 90 79 61 ou par mail ec.liledolonne.steanne@ddec85.org

Pour tous renseignements sur l'association, vous pouvez contacter Christophe PEIGNEY au 06 88 97 31 41

USEP - LES SALINES



L'association USEP de l'école publique Les salines, section de l'amicale laïque, permet à tous les enfants de l'école de participer sur temps scolaire aux activités organisées par le comité départemental USEP : randos-contées, rencontres multi-sports, « Ptit tour vélo ».

Elle permet aussi aux élèves de CE2, CM1, CM2 licenciés, de participer aux activités départementales hors temps scolaire, mais également de bénéficier d'activités les mercredis ou le soir encadrées par les animateurs bénévoles : randonnées, sortie nature, bricolage, activités sportives, surf et depuis l'année dernière d'une sortie avec nuitée. Les USEPIENS participent à la vie de l'association en prenant des responsabilités.

Renseignements Me Lelièvre 09.62.55.06.36

Les délégués enfants lors de l'assemblée générale à Challans.

AMICALE LAÏQUE - ÉCOLES LES SALINES

L'Amicale Laïque organise des manifestations pour financer les sorties scolaires et les voyages pédagogiques de l'école Les Salines (lotos, réveillon du nouvel an). Tout au long de l'année nous proposons des randonnées, un voyage sur plusieurs jours et des sorties à la journée.

En 2019, les adhérents ont pu visiter en famille Terra Botanica et lors du pont de l'Ascension, ils ont découvert Concarneau et les Iles Glénan.



Depuis 2018, l'association propose, en plus de sa section bricolage, une section multisports loisirs pour adultes.

Pour tout renseignement :

Président : Pascal Mandret 06 38 69 07 03

Contact : a.l.lesalines@gmail.com

A.P.E - LES SALINES

L'Association des parents d'élèves de l'école publique des Salines est une association qui organise tout au long de l'année des événements conviviaux et festifs : café des parents le jour de la rentrée, fête de Noël, vente de chocolats, vente de madeleines, vente de pizzas et l'incontournable fête de l'école au mois de juin !

L'argent récolté lors des manifestations sert au financement d'activités, de sorties scolaires et pédagogiques et d'achat de matériel pour l'école : visites, cinéma, voile, spectacles, concerts, achat de livres, de jeux...

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter !

Contact : Mathilde Vincelot-Bourdaud
apelessalines@gmail.com





ADMR VERTOZANCE

Bien vivre chez soi, c'est l'objectif premier de l'ADMR. Ainsi nous accompagnons quotidiennement :

- les familles en assurant les tâches ménagères, la garde des enfants à domicile, leur accompagnement à l'école ou à leurs activités, interventions qui selon la situation de la famille peuvent être en partie financées par la CAF ou la MSA.

- les personnes âgées ou handicapées pour l'entretien du logement, du linge, la préparation des repas, l'accompagnement aux courses, l'aide à la toilette si nécessaire. Les organismes de retraite ou le département peuvent selon les situations apporter une aide financière.

Des visites de convivialité sont assurées par les bénévoles auprès des personnes aidées afin de rompre leur isolement, de leur offrir un moment agréable de discussion, de jeux, de lecture, de promenade à pied...

Chaque mois plus de 120 familles ou personnes seules sont ainsi aidées dans les 3 communes de l'Île d'Olonne, Saint Mathurin, Vairé par les 12 salariées de l'association, aides domicile toutes formées dans de nombreux domaines (handicap, vieillissement de la personne, petite enfance, entretien de la maison et du linge...) qui ont à cœur d'apporter tout leur savoir-faire et toute leur compétence.

Nous sommes une équipe de 8 bénévoles qui avons choisi de donner un peu de notre temps pour gérer l'association, veiller au bon déroulement et au suivi des interventions, organiser des animations telles que ce temps festif en début d'année pour partager la galette et animé par la chorale « le chœur des Olonnes ». C'est bien volontiers que nous accueillerions celles et ceux qui voudraient bien se joindre à nous.

Vous pouvez venir nous rencontrer lors de nos permanences à notre local de Vairé, 2 rue des doutes le lundi de 9h30 à 11h30 ou nous contacter par téléphone au 02 51 20 31 77 du lundi au vendredi ou par mail à l'adresse « paysdesolonnes@admr.org ».

ACAIO

L'association l'ACAIO est heureuse de promouvoir l'artisanat et le commerce à l'Île d'Olonne. Tous les professionnels sont à votre écoute pour vos projets.

Nos actions à venir :

- Participation au téléthon
 - La distribution de notre agenda dans chaque foyer islois en décembre
 - Notre galette des rois
 - Le salon des artisans célébrera sa 10ème édition le 25/26 avril 2020 à l'espace du pré neuf
 - Les marchés nocturnes par le biais de la municipalité
- Vous êtes une entreprise de l'Île d'Olonne et vous désirez apparaître dans l'agenda ou rejoindre l'association, alors vous pouvez nous contacter, la cotisation de 110€ comprend votre pub dans l'agenda.



Ensemble nous serons plus forts, rejoignez-nous.
Président : Richard Régis tél : 06 09 63 55 24



LIL'A'FLEURS

L'année a été très riche en déplacements et manifestations pour l'association :

Le Salon Destination Bien-Etre

La 2ème édition du salon du Bien-Etre du dimanche 4 Novembre 2018 a été une réussite avec plus de 500 entrées. Vu ce succès toujours grandissant, les membres de l'association ont décidé de renouveler cette manifestation qui a eu lieu le dimanche 3 Novembre 2019 avec en plus la participation de producteurs locaux. Cette année il y a eu deux invités d'honneur: Les docteurs Cheveau-Rousseau Marie-Félicie médecin et instructeur de méditation de pleine conscience et Bertrand Marylène, médecin homéopathe à la retraite.

L'Association a participé à plusieurs manifestations :

La grande Rencontre « Intelligente Nature » du 1er et 2 juin de Labenne (40) qui a été une plongée au cœur de ce monde trop méconnu des « Mystérieuses fleurs et plantes sauvages ». LiL'A'Fleurs était présente aux côtés de conseillères et formatrice en fleurs de Bach venues des quatre coins de France et de Belgique.

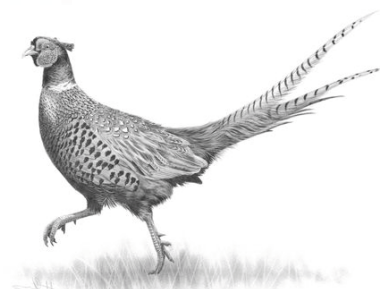
Les salons Bien-Etre de Challans, Aizenay, la Mothe-Achard et la Tranche-sur-Mer

Des **formations et ateliers** sont régulièrement organisés sur la Vendée et les Deux-Sèvres afin d'apprendre les fleurs de Bach pour soi et pour ses proches.

Pour toutes les dates de ces formations et des ateliers-permanence veuillez-vous rapprocher de LiL'A'Fleurs.

Joseph Brunault
Président de l'association

Pour découvrir les activités de l'association vous pouvez aller sur le site : www.fleurs-de-bach-brunaultmc.fr
Ou prendre contact au 06.84.40.32.01 et 02.51.22.32.98 ou faire une demande d'information à : brunault.jmc@wanadoo.fr



SOCIÉTÉ DE CHASSE DE L'ÎLE D'OLONNE

La société compte à ce jour 37 adhérents. Nous continuons nos efforts en réalisant des cultures à gibiers, en entretenant les parcelles, et en créant des points d'eau surtout très important en période de sécheresse comme cette année.

Nous réalisons deux manifestations par an, importante à la survie de notre société, qui sont la pêche à la truite et le ball trap.

La société remercie Mr Alain Migné (ancien président) qui a cédé sa place à Mr Tony Gendre après 20 ans de bons et loyaux services.

Mr le président Tony Gendre : 06-11-75-45-96

Mr le vice-président Maxime Petit : 06-83-65-85-73



LES AMIS DE MAKO

Cette année 2019 a été une nouvelle occasion pour les membres de l'association les AMIS DE MAKO de démontrer leur motivation et leur engagement pour soutenir le village de Mako (Burkina Faso). Nous continuons d'œuvrer pour améliorer les conditions de vie des habitants de ce village ami.

La dernière réalisation de l'association, la 6ème classe de l'école de village financée par Les Amis de Mako, est désormais opérationnelle et la première rentrée scolaire s'y est bien déroulée.

Désormais nos projets sont :

- **à court terme** : la rénovation de la maternité du village

- **à moyen/long terme** : ouvrir un collège de 2 classes (6è et 5è) au village (en collaboration avec la municipalité locale)

Deux manifestations inédites pour l'association ont rencontrées un franc succès : un loto au printemps et une soirée «Années 80'». L'intégralité des bénéfices participera à faire avancer nos projets en direction du village.

Malheureusement, cette année, il n'y aura pas de Mission qui se rendra sur place au village car le Burkina Faso, frontalier du Mali, ne réuni plus les conditions de sécurité nécessaires pour les voyageurs. Mais nous restons mobilisés pour des jours meilleurs !

Si vous souhaitez nous rejoindre et participer à nos actions, n'hésitez pas à nous contacter.

Association Les Amis de Mako
Président : William TRIPONNEY
Téléphone : 06-86-21-56-38
Mail: lesamisdemako@gmail.com
Facebook: Les Amis de Mako



LE COMITÉ DES FÊTES

2019 fut marquée par la création d'une nouvelle manifestation le "10 K'lle" qui rencontra un réel succès, et bien sûr, la Fête des Vieux Métiers avec de nouvelles animations, un concert et des démonstrations de métiers anciens appréciés de tous.

Tout cela grâce à vous : Municipalité, Sponsors, Département, Agglomération et Bénévoles, sans qui tout cela ne serait pas possible : Merci !

En 2020, le 10 K'lle revient avec un nouveau thème, un nouveau parcours, une nouvelle soirée et la Fête des vieux métiers qui va fêter sa 40ème, c'est extraordinaire !

C'est pour cela que nous vous préparons, depuis 2 mois déjà, un programme de festivités à la hauteur de cet anniversaire que vous pourrez découvrir très bientôt.

Si vous souhaitez vous aussi faire partie de l'aventure, contactez-nous par Email à festivitesiledolonne@gmail.com, ou renseignez-vous auprès de la Mairie de l'Île d'Olonne.



CALENDRIER DES ASSOCIATIONS

JANVIER

11.01.20 : AG AFN-UNC
24.01.20 : Cérémonie des Voeux du Maire
28.01.20 : AG Les Amis du Marais

FÉVRIER

01.02.20 : AG APMO
02.02.20 : AG TGV
04.02.20 : AG Lapagaïe
07.02.20 : Veillée à danser Lapagaïe
08.02.20 : Repas de la Fanfare
21.02.20 : Soirée Diaporama Club Photos
22.02.20 : Belote AFN-UNC
26.02.20 : Festival de Magie
28.02.20 : Concours de belote Les Amis du Marais
29.02.20 : Stage + Soirée Sea Sals'n Swing

MARS

07.03.20 : Stage + Bal Lapagaïe
08.03.20 : Loto Fanfare
14.03.20 : Soirée OGEC
15.03.20 : 1er tour des élections municipales
17.03.20 : Repas Les Amis du Marais
21.03.20 : Bougeons Ensemble Just 'A' Corps
22.03.20 : 2ème tour des élections municipales
27.03.20 : Concours de belote AFN-UNC
28.03.20 : Soirée OGEC Théâtre

AVRIL

04.04.20 : Le 10 k'île St Patoch'
18 & 19.04.20 : Salon «Enfant - Bébé - Parents»
25 & 26.04.20 : Salon des Artisans ACAIO
26.04.20 : Puces Islaises

MAI

01.05.20 : Veillée à danser Lapagaïe
08.05.20 : Repas AFN-UNC
16.05.20 : Concert Sol'air
23.05.20 : Repas Rando ASDP

JUIN

09.06.20 : Don du sang
13 & 14.06.20 : Salon de la Moto
19.06.20 : Fête de la Musique
23.06.20 : Repas Les Amis du Marais
24.06.20 : Fête de la Saint Jean
27.06.20 : Fête de l'école les Salines
28.06.20 : Fête de l'école Sainte-Anne
28.06.20 : Puces Islaises

JUILLET

01.07.20 : Mercredi de l'été - concert Église
03.07.20 : Fête de fin d'année Gym Rurale
08.07.20 : Mercredi de l'été - concert
10.07.20 : Veillée à danser Lapagaïe
15.07.20 : Mercredi de l'été - balade nature et gourmande
18 & 19.07.20 : Fête des Vieux Métiers
22.07.20 : Mercredi de l'été - marché + concert + spectacle son lumière
29.07.20 : Mercredi de l'été - concert théâtralisé
31.07.20 : Fête du Centre de Loisirs

AOÛT

02.08.20 : Puces Islaises
05.08.20 : Mercredi de l'été - marché nocture + concert
07.08.20 : Veillée à danser Lapagaïe
12.08.20 : Mercredi de l'été - concert
19.08.20 : Mercredi de l'été - concert

SEPTEMBRE

11.09.20 : AG la Fanfare
25 & 26 & 27 : Fête des Vendanges

OCTOBRE

02.10.20 : AG Comité des Fêtes + Rétrospective Fête des Vieux Métiers
03.10.20 : Bal Folk Lapagaïe
06.10.20 : Repas Les Amis du Marais
09.10.20 : Belote AFN-UNC
17.10.20 : Repas les Amis de Mako
24 & 25.10.20 : Salon Zen et Bio Lil'AFleurs

NOVEMBRE

06.11.20 : Veillée à danser Lapagaïe
11.11.20 : Repas AFN-UNC
Du 13.11.20 au 22.11.20 : Théâtre

DÉCEMBRE

05.12.20 : Téléthron
12.12.20 : Fête de Noël APE
15.12.20 : Repas de Noël les Amis du Marais
31.12.20 : Réveillon Amicale Laïque

L'Ile d'Olonne fête les Vieux Métiers et les métiers d'art



les 16, 17, 18 & 19 JUILLET 2020

